

1er avril 2025

# Avis sur les activités socioculturelles

**Les activités socioculturelles :  
ciment de la mosaïque lavalloise**



**ccril**

Comité consultatif  
sur les relations  
interculturelles  
de Laval



**Avis adopté lors de l'assemblée des membres du CCRIL le 8 mai 2025 et déposé au Comité exécutif le 14 mai 2025.**

**Membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval**

Malorie Sarr-Guichaoua, présidente (jusqu'en avril 2025)

Chaima Ben Miloud

Marjory Bernier

Emmanuel Bulamatari

Stéphane Ehouman

Bergman Fleury

Carine Haddad

William Korbatly

Laura Noyer

**Recherche et rédaction**

Maher Najari, Nada Conseils

Sarah Michel, Nada Conseils

Sébastien Arcand, Professeur titulaire et directeur, Département de Management, HEC Montréal

**Coordination de l'avis et soutien à la rédaction**

Pierre-Constantin Charles, responsable aux comités consultatifs

Marie-Pier Kouassi, conseillère professionnelle aux comités consultatifs

Auxane Celen, stagiaire aux comités consultatifs

**Soutien administratif**

Gaëlle Delamare

**Conception graphique**

Service des communications et du marketing de la Ville de Laval

**Comité consultatif sur les relations interculturelles de la Ville de Laval**

3131 boulevard Saint-Martin Ouest, 5<sup>e</sup> étage

C.P. 422, succursale Saint-Martin

Laval (Québec), H7V 3Z4

Ville de Laval - Comité consultatif sur les relations interculturelles

# Table des matières

<b>Liste des tableaux et figures</b>	<b>5</b>
<b>Sommaire</b>	<b>6</b>
<b>Mot de la présidence</b>	<b>12</b>
<b>Le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval</b>	<b>13</b>
<b>Présentation de Nada Conseils</b>	<b>15</b>
<b>Introduction</b>	<b>16</b>
<b>1. Démarche et approche méthodologique</b>	<b>18</b>
1.1 <b>Étapes de réalisation de la démarche et approche méthodologique</b>	<b>18</b>
1.2 <b>Modalités de collaboration entre les membres du CCRIL et Nada Conseil</b>	<b>18</b>
1.3 <b>Approche méthodologique</b>	<b>19</b>
1.3.1 Portée du mandat et définition	19
1.3.2 Revue de littérature	19
1.3.3 État des lieux - Contexte lavallais	19
1.3.4 Identification et choix des recommandations	22
1.4 <b>Limites méthodologiques</b>	<b>23</b>
<b>2. État des lieux – Contexte lavallais</b>	<b>25</b>
2.1 <b>Rôle et responsabilités de la Ville</b>	<b>25</b>
2.2 <b>La diversité ethnoculturelle à Laval</b>	<b>27</b>
2.2.1 Organisation du territoire et contexte démographique	27
2.2.2 Orientations de la Ville de Laval	29
2.3 <b>Organisation de l'offre d'activités socioculturelles à Laval</b>	<b>32</b>
2.3.1 Structuration et planification	32
2.3.2 Collaborations et partenariats avec le milieu	36
2.3.3 Infrastructures et autres services municipaux	37
2.3 <b>Appréciation de l'offre d'activités socioculturelles : perspectives citoyennes et du milieu</b>	<b>37</b>
2.3.1 Bénéfices des activités socioculturelles	37
2.3.2 Barrières potentielles à la participation	38
2.3.3 Facteurs facilitant la participation	39
2.3.4 Bonnes pratiques	40
<b>3   Recommendations</b>	<b>43</b>
<b>Axe 1 – Structure et gouvernance</b>	<b>44</b>

<b>Axe 2 – Équité territoriale</b>	<b>45</b>
<b>Axe 3 – Types et modalités d'activités</b>	<b>47</b>
<b>Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication</b>	<b>49</b>
 <b>Références bibliographiques</b>	 <b>52</b>
 <b>Annexe 1 Définitions des concepts clés</b>	 <b>57</b>
 <b>Annexe 2 Questionnaire et affiche - Sondage</b>	 <b>59</b>
 <b>Annexe 3 Questionnaire et affiche – Entretiens semi-dirigés</b>	 <b>65</b>
 <b>Annexe 4 Questionnaire – Groupe de discussion</b>	 <b>67</b>
 <b>Annexe 5 Enjeux prioritaires et objectifs du Cadre de référence en immigration, ciblés dans l'avis</b>	 <b>68</b>
 <b>Annexe 6 Barrières, facteurs facilitants et bonnes pratiques</b>	 <b>71</b>
 <b>Annexe 7 Tableau synthèse des recommandations</b>	 <b>74</b>
 <b>Annexe 8 Recommandations non-priorisées</b>	 <b>74</b>

# Liste des tableaux et figures

Figure 1 – Échantillon du sondage.....	21
Figure 2 – Pourcentage de personnes immigrantes – Recensement 2021.....	28
Figure 3 - Pourcentage de personnes immigrantes récentes– Recensement 2021 .....	29
Figure 4 - Pourcentage de personnes immigrantes 2e génération – Recensement 2021 .....	29
Figure 5 – Organigramme simplifié du service de la culture, loisirs, sport et développement social .....	33
Tableau 1 – Axes thématiques initiaux .....	22
Tableau 2 – Exemples de bonnes pratiques recensées dans la littérature .....	40
Tableau 3 Sommaire appréciation de l'offre d'activités socioculturelles.....	41
Tableau 4 - Barrières (freins) .....	71
Tableau 5 - Facteurs facilitants .....	72
Tableau 6 - Bonnes pratiques .....	73

## Sigles et acronymes

<b>ADS+</b>	Analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes+
<b>CE</b>	Comité exécutif
<b>CCRIL</b>	Comité consultatif sur les relations interculturelles
<b>ISQ</b>	Institut de la statistique du Québec
<b>MIFI</b>	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>PAC</b>	Programme d'appui aux collectivités
<b>PDCRL</b>	Plan de développement culturel de la région de Laval
<b>PRDS</b>	Politique régionale de développement social
<b>SCLSDS</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social
<b>TRIDIL</b>	Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

# Sommaire

Le contexte démographique lavallois est en profonde transformation depuis quelques années, amenant sa population à une diversification considérable et une mosaïque d'identités et d'appartenances ethnoculturelles. Une offre d'activités socioculturelles riche, diversifiée et adaptée apparaît essentielle pour rendre la Ville de Laval encore plus accueillante et inclusive.

Dans ce contexte, le Comité exécutif (ci-après CE) de la Ville de Laval a mandaté le Comité consultatif des relations interculturelles de Laval (ci-après CCRIL) afin de lui proposer des recommandations ayant comme objectif d'augmenter les activités socioculturelles émanant de la Ville, de pair avec ses partenaires, qui favorisent le lien entre toutes les communautés formant ainsi la mosaïque culturelle lavalloise.

## La démarche

Afin de réaliser cet avis, les membres du CCRIL ont travaillé en étroite collaboration avec Nada Conseils, une firme ayant pour mission de favoriser la promotion de la diversité et de l'inclusion dans les organisations. L'ensemble de la démarche s'est effectuée en 6 étapes :

1. Circonscrire la portée du mandat en établissant une définition du terme « activités socioculturelles »;
2. Élaborer une revue de littérature;
3. Documenter le contexte lavallois en matière de diversité ethnoculturelle (situation géographique, contexte démographique et orientations de la Ville) et l'organisation de l'offre d'activités socioculturelles;
4. Effectuer une collecte de données complémentaires afin de préciser les besoins citoyens et des organismes partenaires (sondage, entretiens semi-dirigés, groupes de discussion);
5. Identifier les recommandations à intégrer à l'avis en fonction des principaux constats;
6. Rédiger le rapport détaillé et l'avis.

Le mandat a officiellement débuté en octobre 2023 et réalisé sur une période de 17 mois.

Tout d'abord, en raison de l'absence d'une définition unique, officielle et harmonisée du concept « d'activités socioculturelles » au niveau de la Ville, un effort a été mis afin de circonscrire et clarifier la portée du présent mandat. Selon la division du développement social de la Ville, les activités socioculturelles sont les activités qui permettent de créer des liens. Le CCRIL définit alors les « activités socioculturelles » comme les activités en lien avec les loisirs, la culture, les arts, les sports et tout autre évènement ou activité visant à créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise.

Une revue de littérature a été effectuée afin de recenser les principaux bénéfices des activités socioculturelles, les barrières, les facteurs facilitants ainsi que les bonnes pratiques dans la littérature. La revue de littérature a permis aux membres du CCRIL ainsi qu'à l'équipe de projet de faire émerger des tendances et de préciser les éléments à considérer lors de la planification et la mise en œuvre d'activités socioculturelles. Les barrières, les facteurs facilitants et les bonnes pratiques à mettre en place, émergent comme des facteurs à prendre en compte afin de faciliter l'accès et la participation de tous les citoyens et citoyennes aux activités offertes par la Ville et ses partenaires.

Par la suite, un portrait du contexte lavallois a été dressé. Celui-ci présente, tout d'abord, le contexte démographique ainsi que la structuration de l'offre d'activités socioculturelles. Ce portrait est enrichi par une collecte de données complémentaires via les méthodes d'enquête suivantes : un sondage (56 répondantes et répondants), des entretiens semi-structurés (10 participantes et participants) et un groupe de discussion (31 participantes et participants). Cette collecte de données a permis d'approfondir les constats soulevés dans les étapes antérieures, de nuancer et d'affiner les pistes d'actions à prioriser dans le cadre du présent avis.

Finalement, le mandat s'est conclu avec quatre sessions de travail impliquant les membres du CCRIL ainsi que l'équipe de projet afin de : 1) finaliser l'identification des principaux axes d'intervention, 2) associer des recommandations à chaque axe d'intervention, 3) finaliser les réflexions sur l'identification des recommandations et 4) prioriser les recommandations à adresser au CE de la Ville de Laval.

## État des lieux – Contexte lavallois

### Rôles et responsabilités de la Ville

L'état des lieux vise à brosser un portrait du contexte lavallois en matière d'activités socioculturelles dans une perspective d'intégration et d'inclusion. En tant que gouvernement de proximité, la Ville de Laval exerce des responsabilités complémentaires à celle du gouvernement provincial en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Elle est entre autres responsable de mettre à disposition de ses citoyennes et de ses citoyens une offre d'activités socioculturelles diversifiée et inclusive, d'assurer le vivre-ensemble ainsi que le maintien de la cohésion sociale sur son territoire.

Les principales orientations de la Ville relatives à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes sont présentées dans le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle (2021) et son plan d'action (2023). Ces documents, qui découlent de la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, « marque la volonté de la Ville, d'une part, de répondre aux défis liés à l'évolution sociodémographique et, d'autre part, d'affirmer clairement son rôle et son positionnement pour favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale sur son territoire » (Ville de Laval, 2021, p.8).

L'offre d'activités socioculturelles relève principalement du Service de la culture, des loisirs, du sport, et du développement social de la Ville de Laval, dont les trois directions : culture, sport, activité physique et plein air et développement des communautés, ont toutes un rôle à jouer dans la planification, la structuration et le déploiement de cette offre. Chaque direction et division dispose de ses propres stratégies et plans d'action. De plus, les organismes du milieu jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des activités socioculturelles. En effet, « les organismes reconnus par la Ville proposent un vaste choix d'activités sportives et de loisirs dans les domaines artistique, sportif, récréatif ou communautaire » (Ville de Laval, 2025C).

Il convient de mentionner qu'en plus de la planification et de la mise en œuvre des activités socioculturelles, la Ville a aussi la responsabilité de favoriser l'accessibilité à ces activités, de même que de s'assurer que celles-ci puissent être réalisées dans un cadre agréable et sécuritaire. En ce sens, d'autres services, tel que l'urbanisme et immeubles, parcs et espaces publics, interviennent afin de soutenir l'offre d'activités socioculturelles.

## Appréciation de l'offre d'activités socioculturelles – perspectives citoyennes et du milieu

En complément à la revue de littérature, une collecte de données a été réalisée afin de compléter le portrait du contexte lavallois. Afin de mieux comprendre les besoins de la population lavalloise relativement à l'offre d'activités socioculturelles, un sondage, des entretiens individuels semi-dirigés et un groupe de discussion ont été réalisés.

Ces activités participatives ont mis en lumière un grand nombre de barrières, de facteurs facilitants à la participation et de bonnes pratiques à mettre en place afin de bonifier l'offre d'activités socioculturelles de la Ville. Les résultats de la collecte de données permettent de confirmer que plusieurs éléments recensés dans la revue de littérature s'appliquent en contexte lavallois.

De manière générale, on constate que les activités socioculturelles contribuent de différentes façons à une meilleure intégration des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Les activités culturelles, sportives et de loisirs contribuent à favoriser une meilleure cohésion sociale, à créer plus de liens entre les communautés diverses et la société d'accueil, à favoriser le dialogue et à améliorer le sentiment d'inclusion et d'appartenance.

Les barrières les plus communes pouvant freiner la participation aux activités socioculturelles émanant de la collecte de données réalisée dans le cadre de cet avis incluent :

- Le coût des activités;
- Le manque d'accessibilité du lieu ou des transports en commun insuffisants ou inadaptés;
- La barrière de la langue;
- Le manque d'informations sur l'offre d'activités;
- Les contraintes familiales (ou le manque de temps).

Les résultats de la collecte de données permettent d'identifier un certain nombre de facteurs à prioriser lors de la planification de l'offre d'activités socioculturelles à Laval :

- Les activités gratuites;
- Les loisirs de proximité avec une répartition de l'offre dans les différents quartiers (pour son accessibilité, mais aussi pour son potentiel de rapprochement et de rencontres entre des personnes du même quartier);
- Des activités dans différentes langues, des interprètes lors d'activités, des informations sur l'offre d'activités disponibles en différentes langues;
- La diversification des canaux de communication et de diffusion de l'offre d'activités (pour que les informations se rendent aussi à des populations qui ont moins le réflexe de s'informer);
- Des activités inclusives pour les familles;
- Les activités extérieures ouvertes sans inscription (Fêtes de quartier, fête de la famille, etc.);
- Miser sur le plein air, les parcs, les berges, les boisés, l'agriculture urbaine et les jardins communautaires comme des espaces de rencontres;
- Rendre les lieux publics et les parcs plus accessibles et accueillants pour tous et toutes (ex. éclairage dans les parcs en soirée, mobilier urbain, heures d'ouverture, les habitudes sont différentes selon les cultures).

De plus, la collecte de données met en lumière quelques bonnes pratiques à considérer en lien avec l'offre d'activités socioculturelles actuelle et future à la Ville de Laval:

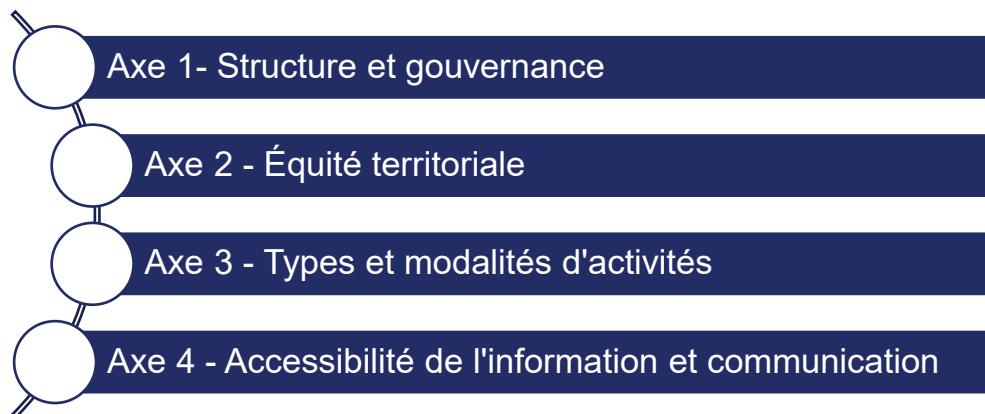
- Miser sur des activités en lien avec le sport, la cuisine, la musique, les arts visuels et la danse. Ce sont des facteurs rassembleurs qui permettent de créer des liens.
- Proposer davantage d'activités sportives accessibles (surtout des sports collectifs), tout particulièrement pour les jeunes, dans l'optique de créer des liens (activités de type initiation

gratuite à différents sports pour rendre l'offre inclusive, ex. initiation au vélo, au patin, à la natation).

- Favoriser un retour à la simplicité en créant des moments de rencontres et d'échanges (contrairement aux grands évènements plus chers et complexes à organiser).
- Miser sur l'aspect intergénérationnel en créant des activités favorisant les interactions entre différentes tranches d'âge, ce qui favorise la mixité et le partage d'expériences.
- Porter une attention particulière à l'inclusion des personnes aînées, des jeunes, des familles, des nouveaux arrivants et arrivantes.
- Favoriser la collaboration avec les organismes clés (forces complémentaires, beaucoup d'organismes et d'acteurs dans les communautés).
- S'assurer de consulter et d'impliquer la population et les différentes communautés à toutes les étapes, de la planification à l'évaluation des activités et des programmations en passant par leur mise en œuvre.

## Recommandations

Les membres du CCRIL présentent au Comité exécutif une série de 14 recommandations articulées en 4 axes :



Trois considérations transversales sous-tendent les quatre axes d'intervention :

1. L'ensemble des recommandations identifiées vise à favoriser la participation pleine et entière des personnes issues des communautés ethnoculturelles (comprenant les personnes immigrantes de plusieurs générations et prenant en compte les identités multiples existantes à l'intérieur de ce groupe).
2. Les recommandations visent à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la Ville de Laval afin d'en faire une ville inclusive où l'offre d'activités socioculturelles répond aux besoins et aux intérêts de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.
3. En plus d'avoir une offre d'activités prenant en compte les besoins des personnes issues des communautés ethnoculturelles, il est primordial de favoriser l'accessibilité des activités de manière équitable sur l'ensemble du territoire lavallois. En ce sens, la Ville devrait opter pour la décentralisation des activités et des infrastructures afin d'offrir une offre de services de proximité dans tous les secteurs de la municipalité.

Le tableau ci-après présente la synthèse des recommandations du CCRIL visant à bonifier l'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval en la rendant plus inclusive. Les recommandations sont présentées selon un ordre de priorité : les premières recommandations sont considérées comme étant prioritaires par les membres du CCRIL.

## Synthèse des recommandations

### Axe 1 – Structure et gouvernance



**R1** Créer une instance des relations interculturelles basée à la direction générale inspirée du modèle du Bureau d'innovation sociale et environnement (BISTE), qui aurait pour mission de veiller à la mise en œuvre effective de l'approche interculturelle de manière transversale dans toutes les sphères de l'activité municipale.

### Axe 2 – Équité territoriale



**R2** Réaliser une étude d'évaluation des besoins par quartier, avec une approche d'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes+ (ADS+), impliquant une consultation de la population afin de répondre adéquatement aux besoins réels et aux préoccupations des citoyennes et des citoyens.



**R3** Multiplier les opportunités pour les citoyennes et les citoyens en allant à leur rencontre et en développant une offre d'activités hors les murs.



**R4** Bonifier et adapter l'offre de transport collectif afin de favoriser l'accessibilité aux lieux où se déroulent les activités socioculturelles ainsi qu'aux infrastructures de sport et de loisirs de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

**R5** Rendre le transport public gratuit lors de grands événements et augmenter la fréquence des passages afin d'encourager la participation des personnes provenant de quartiers qui nécessitent des déplacements de plus longues distances.

### Axe 3 – Types et modalités d'activités



**R6** Favoriser les activités nécessitant des interactions sociales riches (fête des voisins, participation à un match de soccer ou de hockey) plutôt que des activités plus individuelles (visiter une exposition, assister à un concert, etc.) afin de multiplier les opportunités pour les citoyennes et citoyens issus de la diversité ethnoculturelle de vivre des moments de rencontres et d'échanges.

**R7** Prioriser toute activité non conditionnelle à une maîtrise de la langue française ( ex. jeux de société et jeux de cartes, danse, sport, etc.) afin de faciliter notamment la participation des personnes allophones.

**R8** Favoriser une bonne diversité d'activités incluant des activités dont les référents sont à portée internationale ou universelle. (Ex. projection en plein air de compétitions sportives internationales, activités de salsa en plein air, spectacles musicaux mettant en vedette un répertoire international et populaire, etc.).

## Synthèse des recommandations

### Types et modalités d'activités à favoriser (suite)

- R9** Mettre en place un réseau d'accompagnateurs et d'accompagnatrices dont le rôle serait de faire connaître l'offre d'activités socioculturelles de la Ville aux personnes issues de la diversité ethnoculturelle et de les accompagner lors des activités/événements afin de faciliter leur participation et leur intégration.
- R10** S'assurer de l'accessibilité physique des lieux où se déroulent les activités et événements pour les personnes à mobilité réduite (ainés, personnes en situation de handicap, poussettes, etc.).
- R11** Mettre en place un Passeport permettant l'accès gratuit à tous (sans critère d'admissibilité autre que d'être lavallois) à une diversité d'activités en territoire lavallois.

## Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication

### Accessibilité de l'information et communication

- R12** Soutenir l'émergence et le développement de médias communautaires et alternatifs afin de multiplier les lieux de diffusion de l'information en mettant à disposition des ressources techniques et financières.
- R13** Reconnaître le milieu scolaire comme lieu stratégique de diffusion de l'information et favoriser le développement de collaborations entre le milieu scolaire et le milieu communautaire.
- R14** Mettre en place une plateforme web de diffusion qui rassemble différents médias locaux ayant une vocation en lien avec la diversité ethnoculturelle.

# Mot de la présidence

C'est en 2023 que le Comité exécutif de la Ville nous a mandatés, mes collègues et moi, à réaliser un avis portant sur les activités socioculturelles et plus précisément à proposer des idées dans le but d'augmenter les activités socioculturelles émanant de la Ville de Laval, de pair avec ses partenaires, qui favorisent le lien entre toutes les communautés qui forment la mosaïque culturelle lavalloise.

Après avoir collectivement statué sur les concepts fondamentaux qui dirigeaient nos réflexions, et adopté une définition commune du terme éminemment polysémique et fort mouvant d'activités socioculturelles, nous avons, dès lors, démarré des travaux qui s'avéreraient plus longs et difficiles que nous ne les avions envisagés au départ.

Mais que peut-il y avoir de si complexe à penser les loisirs, direz-vous? La Ville et de nombreux organismes communautaires offrent déjà de multiples possibilités sur le territoire, tant des activités sportives, que des concerts, des expositions artistiques, des rencontres culturelles. Cependant, avait-on déjà envisagé l'organisation de ces activités en considérant la population lavalloise non comme un ensemble globalisant de citoyens et citoyennes aux besoins et aux aspirations communs, mais comme une société composée de groupes particuliers, se distinguant par des cultures, des habitus et des langues distincts? Je remercie le Comité exécutif de nous avoir offert l'opportunité de penser différemment les activités socioculturelles, dans une perspective interculturelle, inclusive et équitable.

Les recommandations qui vous sont présentées ici sont le fruit de plus de dix-huit mois de travail et d'échanges. Elles poursuivent toutes le même objectif : augmenter la participation des communautés lavalloises immigrantes et ou racisées aux activités sociales et culturelles, favorisant ainsi le vivre ensemble. Par cet avis, nous proposons tant aux élus qu'aux employés de la Ville, de changer de prisme, d'adopter ce mouvement de décentration nécessaire permettant la rencontre et de penser les services en dehors du cadre historique.

Pour que ces recommandations s'inscrivent efficacement et durablement dans une démarche municipale structurée, nous insistons sur le fait qu'elles doivent avant tout s'appuyer sur une gouvernance formelle et intégrée, c'est-à-dire par la création d'une instance responsable des relations interculturelles, dont le rôle premier serait de garantir la prise en compte des enjeux liés à la diversité au sein de toutes les actions de l'appareil municipal.

Dans une ville où plus de la moitié des citoyennes et citoyens sont issus de l'immigration, souhaitons que cet avis puisse contribuer favorablement à construire une meilleure offre municipale en matière d'activités socioculturelles et plus largement une meilleure prise en compte des déterminants de la relation interculturelle.



Malorie Guichaoua

Présidente sortante du CCRIL

# Le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval

## Historique et rôle des comités consultatifs citoyens à Laval

C'est dans un esprit de virage démocratique que le Conseil municipal a mis en place trois comités consultatifs citoyens en 2019 : le Conseil des Lavalloises, le Comité consultatif jeunesse et le Comité consultatif sur les relations interculturelles.

Le Comité consultatif des personnes aînées a été créé quelques années plus tard afin d'aborder les enjeux actuels liés au vieillissement de la population.

Un Comité consultatif ad hoc sur la langue française non-permanent avec un mandat de 12 à 18 mois a aussi été créé en 2023 à la demande des élues et des élus.

La mise en place des comités consultatifs citoyens s'inscrit dans une volonté affirmée de l'administration d'avoir des services municipaux mieux adaptés et en adéquation avec les besoins des Lavalloises et des Lavallois, dans toute leur diversité.

En ce sens, le CCRIL évolue dans un contexte où la participation citoyenne dans le monde municipal en général est reconnue comme une stratégie fondamentale pour concrétiser son caractère de services publics de proximité. La Ville de Laval y souscrit pleinement et l'affirme dans ses différentes orientations stratégiques, inspirée par sa Vision stratégique Laval 2035 : Urbaine de nature, sa Politique cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval ainsi que sa Politique de consultation publique et de participation citoyenne, dans lesquelles elle place sa population au cœur de sa vision.

## Le mandat du CCRIL

Le Comité consultatif citoyen sur les relations interculturelles de Laval, mis en place en 2019 par le conseil municipal a pour mandat d'étudier toute question déterminée par le Comité exécutif relativement à l'immigration, la diversité ethnoculturelle et les relations interculturelles afin de renforcer le rôle de la Ville de Laval comme ville accueillante et inclusive sur les quatre axes d'intervention suivants :

- Adaptabilité et accessibilité des services municipaux ;
- Conditions de travail, accès à l'équité en emploi, ascension professionnelle ;
- Mécanismes et conditions de participation citoyenne pour une meilleure représentation en politique des personnes issues de la diversité ethnoculturelle ;
- Appui à l'intégration par l'emploi et la francisation.

Pour ce faire, le Comité assume notamment les responsabilités spécifiques suivantes :

- Assurer une veille dynamique sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne ;

- Sensibiliser, informer et conseiller les instances municipales sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne ;
- Développer une connaissance des enjeux municipaux en lien avec les relations interculturelles ;
- Proposer des solutions afin de maintenir des relations interculturelles harmonieuses ainsi que d'entretenir une dynamique d'échanges entre toutes les cultures ;
- Établir, de concert avec le comité exécutif, un plan de travail annuel établissant les priorités du comité ;
- Agir en complémentarité et en collaboration avec les organismes et instances de concertation existants et œuvrant dans le domaine des relations interculturelles à la Ville ;
- Accomplir toute autre fonction qui lui est assignnée par le comité exécutif.

# Présentation de Nada Conseils

## Profil de l'organisation

Nada est une entreprise de services-conseils spécialisée en gestion de la diversité et de l'inclusion ainsi qu'en gestion des changements climatiques. Nada a pour mission de contribuer à bâtir une société où l'humain et la nature sont au cœur de la prospérité et du bien-être commun. Son approche multidisciplinaire se base sur l'application de la recherche et des concepts novateurs grâce à une expertise de pointe acquise par les fondateurs et en vertu de l'appui d'un réseau de collaboratrices et collaborateurs reconnus au Québec et à l'international.

Nada propose une approche qui se fonde sur le développement des relations mutuellement bénéfiques ainsi que sur la mise en place d'une culture et d'un climat inclusif.

## L'équipe de projet

L'équipe de projet dans le cadre du présent mandat était constituée de membres de Nada Conseils ainsi que d'un collaborateur reconnu dans le domaine de l'inclusion des personnes issues de l'immigration et de la gestion de la diversité en organisation :

- **Maher Najari** : Cofondateur et consultant en diversité et inclusion, Nada Conseils
- **Sarah Michel** : Analyste en diversité et inclusion, Nada Conseils
- **Sébastien Arcand** : Professeur titulaire et directeur, Département de Management, HEC Montréal

# Introduction

Selon les données de Statistique Canada, la Ville de Laval était en 2021 la 2<sup>e</sup> région au Québec avec la plus forte proportion de population immigrante, après Montréal (33,3%) et avant la Montérégie (12,0%) (CISSS, 2024). Les personnes immigrantes constituent près de 30% de la population lavalloise, ou 51% en tenant compte de la deuxième génération (Statistique Canada, 2021b). Le contexte démographique lavallois est en profonde transformation depuis quelques années, amenant sa population à une diversification considérable et une mosaïque d'identités et d'appartenances ethnoculturelles. Ainsi, l'inclusion, la cohésion sociale, ainsi que l'intégration socio-économique et culturelle des personnes immigrantes, représentent des responsabilités importantes pour la Ville de Laval.

Le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle ainsi que son plan d'action<sup>1</sup> constituent les principaux outils « d'orientation, de planification et de gestion harmonieuse de l'intégration des personnes immigrantes et de la pluralité culturelle à Laval » (Ville de Laval, 2021, p.8). La Ville y précise les valeurs (ouverture et respect, accessibilité, inclusion et intégration, équité) et les principes directeurs qui sous-tendent les actions menées en matière d'intégration et d'accueil des nouveaux arrivants et arrivantes, ainsi que des personnes issues de la diversité ethnoculturelle. La Ville s'est dotée d'un certain nombre d'orientations, notamment «Favoriser la participation des nouveaux arrivants et arrivantes et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture (Orientation 4)» ainsi qu'«améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services municipale aux citoyens et citoyennes en tenant compte des besoins différenciés des nouveaux arrivants et arrivantes et des personnes issues de l'immigration (Orientation 6)». En ce sens, il s'agit de considérer l'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval comme un moyen de concrétiser les différentes orientations et objectifs du Cadre de référence.

Dans ce contexte, les activités socioculturelles proposées par la municipalité sont primordiales afin de renforcer les liens entre toutes les communautés qui forment la mosaïque culturelle de la ville. En effet, bien que le travail soit souvent reconnu comme étant l'un des mécanismes les plus importants pour la participation à la société québécoise, les activités socioculturelles représentent également un levier significatif favorisant l'intégration. La participation à des activités de loisirs permet notamment de rencontrer de nouvelles personnes et de développer son réseau, de développer un lien avec la culture québécoise et sa culture d'origine et de recevoir de la reconnaissance sociale (Adjizian et al., 2021; Drudi et al., 2020; Statistique Canada & Université Queen's, 2016). En considérant ces éléments, une offre d'activités socioculturelles riche et diversifiée apparaît essentielle pour rendre la Ville de Laval encore plus accueillante et inclusive.

Le Comité exécutif de la Ville de Laval a mandaté en juillet 2022 le Comité consultatif des relations interculturelles de Laval afin de lui proposer des idées dans le but d'augmenter, de pair avec ses partenaires, les activités socioculturelles émanant de la Ville de Laval, qui favorisent le lien entre toutes les communautés formant la mosaïque culturelle lavalloise.

Pour développer ces recommandations et les adapter au contexte lavallois, les travaux de réflexion nécessitaient une analyse en profondeur des bonnes pratiques et des besoins de la population lavalloise. Les membres du CCRIL ont travaillé en étroite collaboration avec Nada Conseils, une

<sup>1</sup> Le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle est disponible sur le site Web de la Ville de Laval : <https://www.laval.ca/aides-subventions/nouvelles-lavalloises-nouveaux-lavallois/>

firme qui s'est donné comme mission de favoriser la promotion de la diversité et de l'inclusion dans les organisations, afin de réaliser ce mandat. Cet avis présente le fruit de ces travaux ainsi qu'une série de recommandations s'adressant au CE afin de bonifier l'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval.

Pour ce faire, cet avis présente :

- Les différentes étapes de la démarche et l'approche méthodologique;
- Un état des lieux du contexte lavallois en matière de diversité ethnoculturelle et de l'offre d'activités socioculturelles (principaux résultats de la revue de littérature et de la collecte de données complémentaires);
- Les recommandations.

# 1. Démarche et approche méthodologique

Les travaux ayant conduit à l'élaboration de cet avis ont été menés entre octobre 2023 et décembre 2024. Les membres du CCRIL (ci-après les membres) ont été accompagnés par la firme Nada Conseils afin de mener à bien leur démarche. La section 1 de cet avis vise à présenter les différentes étapes de réalisation de la démarche ainsi que l'approche méthodologique adoptée.

## 1.1 Étapes de réalisation de la démarche et approche méthodologique

Les travaux, dans le cadre de ce mandat, ont officiellement débuté avec la tenue d'une rencontre de démarrage le 16 octobre 2023. Lors de cette rencontre, l'équipe de projet a présenté en détail l'approche proposée ainsi que les échéanciers prévus. Les échanges avec les membres du CCRIL ont permis d'apporter quelques ajustements à la démarche proposée initialement.

L'ensemble de la démarche s'est effectuée en six étapes :

1. Circonscrire la portée du mandat en établissant une définition du terme « activités socioculturelles »;
2. Élaborer une revue de littérature;
3. Documenter le contexte lavallois en matière de diversité ethnoculturelle (situation géographique, contexte démographique et orientations de la Ville) et l'organisation de l'offre d'activités socioculturelles;
4. Effectuer une collecte de données complémentaires afin de préciser les besoins des citoyens et citoyennes et des organismes partenaires (sondage, entretiens semi-dirigés, groupes de discussion);
5. Identifier les recommandations à intégrer à l'avis en fonction des principaux constats;
6. Rédiger le rapport détaillé et l'avis<sup>2</sup>.

L'ensemble du mandat a été réalisé sur une période de 17 mois.

## 1.2 Modalités de collaboration entre les membres du CCRIL et Nada Conseils

Tel que mentionné précédemment, les membres du CCRIL ont été accompagnés par l'équipe projet de Nada Conseils tout au long de la démarche. Le comité a contribué activement aux différentes étapes du mandat, notamment en participant à l'élaboration des outils de collecte de données, en partageant et diffusant le sondage, en recommandant des personnes clés pour les entretiens semi-dirigés, en organisant le groupe de discussion et en identifiant les recommandations à inclure dans l'avis.

Tout au long du mandat, des rencontres mensuelles étaient effectuées entre les membres et les personnes-ressources afin de discuter des avancements du mandat ainsi que des tendances et

<sup>2</sup> Deux documents ont été produits dans le cadre de cette démarche : un rapport détaillé visant à présenter les principaux résultats de la démarche ainsi que le présent avis. Cet avis (présent document) s'adressant aux membres du CE vise à présenter de façon plus succincte les principaux constats ainsi qu'à présenter les recommandations retenues et priorisées par les membres du CCRIL.

orientations des constats émergents à chacune des étapes. De plus, les membres avaient accès à toute la documentation partagée, aux fichiers d'analyse et aux documents utilisés dans l'élaboration du rapport détaillé. Les membres recevaient également une mise à jour hebdomadaire de l'avancement du mandat en format courriel.

Finalement, quatre séances de travail ont été organisées afin de permettre aux membres de discuter, réfléchir, concevoir et peaufiner les recommandations présentées dans cet avis.

## 1.3 Approche méthodologique

L'approche méthodologique avec laquelle a été abordée chacune des étapes est présentée ci-après.

### 1.3.1 Portée du mandat et définition

En raison de l'absence d'une définition unique, officielle et harmonisée du concept « d'activités socioculturelles » au niveau de la Ville de Laval, un effort a été entrepris par les membres et l'équipe projet afin de circonscrire et de clarifier la portée du mandat. Après réflexion et étude des principaux concepts en lien avec le mandat (voir Annexe 1), le CCRIL opte pour la définition suivante des activités socioculturelles : **« les activités en lien avec les loisirs, la culture, les arts, les sports et tout autre évènement ou activité visant à créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise. »** Toute mention des activités socioculturelles dans le cadre de présent avis fait donc référence à l'ensemble de ces éléments.

### 1.3.2 Revue de littérature

Une revue de littérature a ensuite été effectuée par Nada Conseils afin de recenser les principaux bénéfices des activités socioculturelles, les barrières, les facteurs facilitants ainsi que les bonnes pratiques visant à favoriser la participation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens aux activités socioculturelles, et plus spécifiquement, personnes issues des communautés ethnoculturelles (comprenant les personnes immigrantes de plusieurs générations et prenant en compte les identités multiples existant à l'intérieur de ce groupe). Cette recension des écrits est basée sur diverses sources de données incluant des articles de revues scientifiques, des livres, des rapports et études, des guides et des sites web pertinents. L'étape de la revue de littérature a débuté en octobre 2023 et s'est conclue avec une présentation aux membres, le 29 janvier 2024, d'un document synthèse incluant les principaux constats ainsi que les fiches de lectures.

La revue de littérature a permis aux membres du CCRIL ainsi qu'à l'équipe de projet de faire émerger des tendances et de préciser les éléments à considérer lors de la planification et la mise en œuvre d'activités socioculturelles. Les barrières, les facteurs facilitants et les bonnes pratiques à mettre en place émergent comme des facteurs à prendre en compte afin de faciliter l'accès et la participation aux activités. Ceux-ci ont donc constitué des éléments centraux afin d'orienter l'analyse du contexte lavallois et la collecte de données complémentaires.

### 1.3.3 État des lieux - Contexte lavallois

Après avoir identifié dans la littérature les éléments centraux à prendre en considération afin de favoriser la participation aux activités socioculturelles, il était nécessaire d'ancrer les réflexions en territoire lavallois afin de pouvoir formuler des recommandations adaptées aux réalités et aux spécificités de la Ville. Pour établir ce portrait, l'équipe de projet a pu s'entretenir avec du personnel de la Ville issu des équipes suivantes : Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social et Services des communications et du marketing et Service de l'expérience citoyenne. De plus, plusieurs sources internes d'information ont pu être consultées dans le cadre de cette étape. Il

convient toutefois aussi de noter que l'équipe a aussi dû composer avec des délais significatifs : l'attente pour avoir accès à la documentation interne ou pour planifier des rencontres avec des personnes clés étant parfois de plusieurs semaines. Les informations récoltées ont tout de même permis à l'équipe de travail, surtout à l'aide de l'enquête effectuée par la Ville à l'automne 2023 sur les activités de proximité<sup>3</sup>, de valider quelques constats ayant émergé de la revue de littérature et de peaufiner les outils de collecte de données.

Par conséquent, les activités réalisées lors de cette étape (entre octobre 2023 et avril 2024) ont permis d'obtenir un portrait du contexte lavallois portant sur son aspect démographique ainsi que sur l'organisation de son offre d'activités socioculturelles.

Afin de compléter cet état des lieux, une collecte de données complémentaires a été réalisée et s'est échelonnée sur une période de six mois. Pour ce faire, trois méthodes d'enquête ont été utilisées : un sondage (56 répondantes et répondants), des entretiens semi-structurés (10 participantes et participants) et un groupe de discussion (31 participantes et participants).

L'objectif de cette collecte de données complémentaires était d'obtenir les perspectives citoyennes et des acteurs du milieu en lien avec leur appréciation de l'offre d'activités socioculturelles. Les résultats de la collecte de données ont permis d'étoffer le portrait du contexte lavallois ayant servi de base aux réflexions des membres du CCRIL pour l'identification des recommandations. Cette étape a donc permis d'approfondir les constats soulevés dans les étapes antérieures ainsi que de nuancer et d'affiner les pistes d'actions à prioriser dans le cadre du présent avis.

## **Sondage**

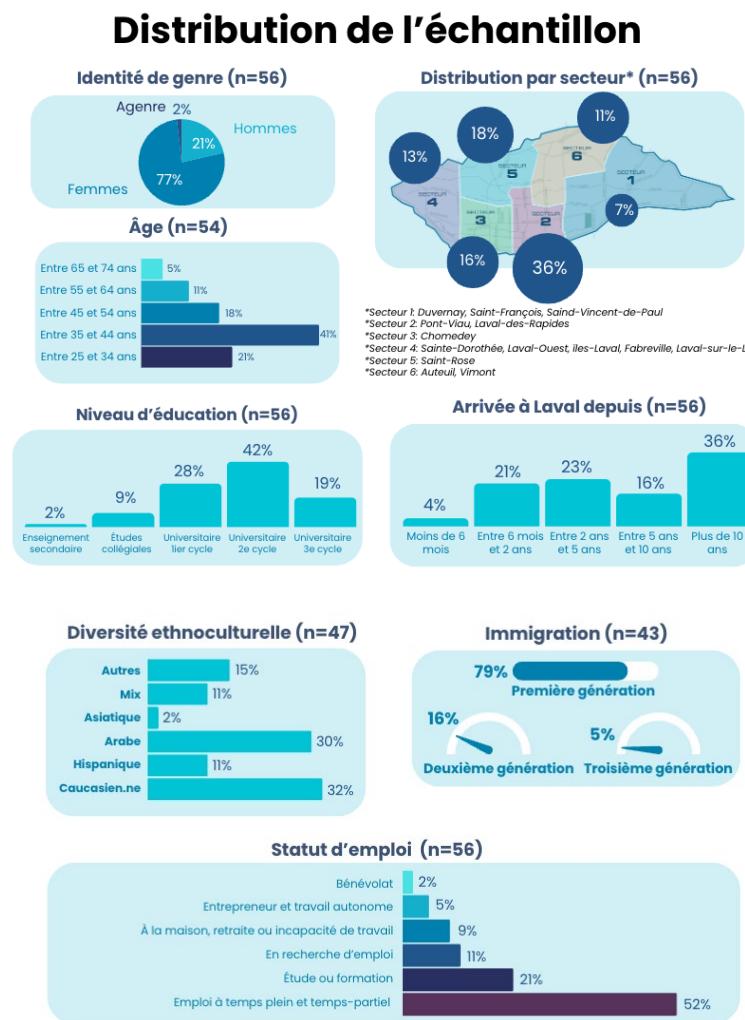
Un sondage a été réalisé auprès de la population lavalloise, permettant de recueillir les perspectives citoyennes et des acteurs du milieu afin de faire une appréciation de l'offre d'activités et de compléter le portrait du contexte lavallois. Au total, près de 56 personnes résidant à Laval ont participé à cette démarche. Conçu en collaboration avec le CCRIL, le sondage comportait des questions démographiques et des questions sur des thématiques telles que les expériences et les perceptions en lien avec les activités socioculturelles à Laval, les facteurs qui freinent ou facilitent la participation aux activités et des suggestions et pistes d'amélioration en lien avec l'offre d'activités. Le questionnaire du sondage est disponible à l'annexe 2.

Avant sa mise en ligne, celui-ci avait été testé par un échantillon de personnes pour évaluer la clarté des questions et le temps de réponse, et pour recueillir des suggestions pour améliorer le questionnaire. Par la suite, le sondage a été diffusé en ligne sur une période de six semaines (de la fin mars à début mai 2024) et était disponible en français et en anglais. Pour diffuser le sondage, l'équipe s'est appuyée sur les membres du CCRIL et leurs réseaux respectifs, le partage auprès de différentes personnes clés et différents organismes ainsi que des publications sur différents réseaux sociaux et groupes en lien avec les activités socioculturelles à Laval (voir l'affiche de diffusion disponible à l'annexe 2).

Bien que le nombre de répondantes et de répondants au sondage soit plutôt limité (n=56), celui-ci a tout de même permis de rejoindre un échantillon assez diversifié et de recenser différentes réalités. La figure 1 ci-après présente le profil de l'échantillon du sondage en lien avec quelques caractéristiques démographiques.

<sup>3</sup> Les résultats de l'enquête sont disponibles dans le *Rapport de recherche marketing – Sondage Loisirs de proximité* produit par le Service des communications et du marketing de la Ville de Laval, disponible ici : [Repensons Laval | Sondage - Loisirs de proximité](#).

**Figure 1 – Distribution de l'échantillon du sondage**



### Entretiens semi-dirigés

Dix entretiens semi-dirigés ont été menés entre avril et juin 2024 avec des personnes clés ayant une perspective pertinente sur les activités socioculturelles et les besoins de différents groupes de la population lavalloise (ex. personnes ainées, nouvelles et nouveaux arrivants). À titre d'exemple des personnes impliquées dans les activités socioculturelles proposées par la Ville de Laval ainsi que des intervenantes et intervenants du milieu communautaire dans différents secteurs de la ville ont été rencontrés. Ces entretiens ont permis de nuancer les constats et d'approfondir la compréhension des membres et de l'équipe de projet des facteurs importants à prendre en compte dans la planification de l'offre d'activités socioculturelles à Laval.

Ces entretiens étaient d'une durée de 30 à 45 minutes et les thématiques explorées incluaient l'expérience et la perception en lien avec l'offre d'activités socioculturelles à Laval, les facteurs qui freinent ou facilitent la participation aux activités, ainsi que des suggestions et des pistes d'amélioration pour l'offre future. Le questionnaire complet des entretiens semi-dirigés ainsi que les affiches d'invitation peuvent être consultés à l'annexe 3.

## Groupe de discussion

Un groupe de discussion a été réalisé en mai 2024. Celui-ci a permis à l'équipe de projet de discuter en personne avec 3 classes de francisation et d'intégrer à la collecte de données la perspective de nouvelles et nouveaux arrivants quant aux activités socioculturelles. Cette activité a également permis de rejoindre des personnes (29 élèves et deux enseignants) pouvant avoir déjà expérimenté certaines barrières (ex. de langue) dans l'accès aux activités. Les thématiques abordées étaient semblables à celles des entretiens semi-dirigés : expériences et perceptions des activités socioculturelles à Laval, facteurs qui freinent ou facilitent la participation, suggestions et pistes d'amélioration pour l'offre future (voir le questionnaire pour le groupe de discussion à l'annexe 4).

### 1.3.4 Identification et choix des recommandations

Finalement, la démarche s'est conclue avec quatre sessions de travail impliquant les membres du CCRIL ainsi que l'équipe de projet afin de : 1) finaliser l'identification des principaux axes d'interventions, 2) associer des recommandations à chaque axe d'intervention, 3) finaliser les réflexions sur l'identification des recommandations et 4) prioriser les recommandations à adresser au CE de la Ville de Laval.

L'équipe de projet a procédé à l'analyse des données et à l'identification des principaux constats pouvant guider la phase d'identification des recommandations en juin 2024. Une première session de travail a eu lieu avec les membres CCRIL le 9 juillet 2024 afin de valider les axes d'intervention identifiés et débuter la réflexion sur les pistes de recommandations à explorer. Deux séances de travail (3 et 24 septembre 2024) ont permis de poursuivre l'identification des pistes de recommandations. Une quatrième rencontre de travail s'est déroulée le 3 décembre 2024 et a permis aux membres de prioriser les recommandations et de choisir celles à présenter au CE.

Dans un premier temps, dix axes thématiques ont émergé afin de débuter les réflexions autour de l'identification des recommandations. Ceux-ci se déclinent comme suit :

Tableau 1 : Axes thématiques initiaux

<b>Planification des activités</b>	1. Types et modalités d'activités 2. Coût des activités / financement 3. Mobilité / accessibilité 4. Répartition des activités sur le territoire 5. Collaboration avec les organismes
<b>Mise en œuvre des activités</b>	6. Communication et diffusion 7. Participation
<b>Évaluation et suivi des activités</b>	8. Indicateurs clés d'évaluation 9. Harmonisation structurelle et avec les partenaires au niveau municipal 10. Inclusion de certains groupes de la population (groupes cibles) (personnes aînées, familles, jeunes, communautés autochtones)

Les réflexions et discussions avec les membres ont mené à une restructuration des axes thématiques initiaux en quatre domaines d'intervention :

- **Structure et gouvernance**
- **Équité territoriale**
- **Types et modalités d'activités**
- **Accessibilité de l'information et communications**

Les recommandations présentées dans cet avis sont structurées en fonction de ces quatre domaines d'intervention. Il convient de rappeler que la première préoccupation des membres du CCRIL dans le cadre de cet avis est de s'assurer que les citoyennes et citoyens, personnes issues des communautés ethnoculturelles puissent bénéficier d'une offre d'activités socioculturelles adaptées, accessibles et en adéquation avec leurs besoins.

## 1.4 Limites méthodologiques

Plusieurs facteurs imprévisibles ont eu une influence sur le déroulement et l'avancement des travaux lors de la présente démarche.

Tout d'abord, l'absence d'une définition claire, harmonisée, centralisée et englobante du concept « d'activités socioculturelles » au niveau de la Ville a mené l'équipe de projet et le CCRIL à établir sa propre définition selon la portée estimée des recommandations à formuler. Cela a impacté la durée du mandat et a retardé le début de certaines étapes, surtout celle de la collecte de données. L'objectif était de bien circonscrire le fondement même du présent avis afin d'éviter les confusions et la dispersion au niveau des étapes ultérieures. Toutefois, cet exercice de définition aura permis de bien baliser la notion d'activités socioculturelles en lien avec le contexte lavallois.

La volonté initiale des membres du CCRIL et de l'équipe de projet était d'effectuer, dans le cadre de la revue de littérature, un étalonnage des activités socioculturelles dans d'autres municipalités. Cet exercice avait comme objectif d'identifier des bonnes pratiques et des façons de faire innovantes afin d'inspirer les recommandations. Il importe de noter qu'il a été plutôt ardu de trouver des exemples de villes qui ont structuré leur offre d'activités socioculturelles en vue d'accroître spécifiquement l'inclusion de l'ensemble de ses citoyennes et citoyens. Il a été encore plus difficile de trouver de la documentation qui démontre spécifiquement l'efficacité d'une stratégie entourant les activités socioculturelles au niveau municipal. L'exercice d'étalonnage a été limité par ces deux facteurs, mais a tout de même permis de rassembler quelques tendances et stratégies pertinentes<sup>4</sup>. Qui plus est, cela a démontré la pertinence et l'originalité de la volonté de la ville de Laval d'aborder son offre d'activités socioculturelles dans une perspective d'inclusion.

De plus, selon le plan de projet initial, l'intention de l'équipe de projet et du CCRIL était d'analyser l'offre actuelle d'activités socioculturelles lors de l'étape de diagnostic et de procéder à une comparaison entre cette offre et les besoins de la population lavalloise afin d'analyser les écarts. Cependant, la documentation et l'information mises à disposition n'ont pas permis de procéder à ce type d'analyse. Afin de mitiger l'impact de cette limite, il a été décidé de procéder à une analyse de la documentation disponible et d'utiliser les constats de la recherche effectuée par la Ville sur les loisirs de proximité afin de valider les constats de la revue de littérature et d'adapter les outils de collecte de données.

En ce qui concerne le sondage, sa portée a été plus limitée qu'initialement prévu. Le taux de réponse relativement faible au sondage est majoritairement lié à l'incapacité pour l'équipe de projet et le CCRIL d'utiliser les canaux de diffusion de la Ville. La direction du marketing et des communications

<sup>4</sup> Celles-ci sont présentées dans le rapport détaillé de la démarche, disponible en document complémentaire au présent avis.

a mentionné, en réponse à une requête de diffusion, le fait qu'il existe une potentielle fatigue au niveau des citoyennes et citoyens en lien avec le nombre élevé de sondages et d'études pour lesquels ils et elles sont sollicités. De plus, il aurait été nécessaire de procéder à plusieurs niveaux de validation et d'approbation interne afin de pouvoir avoir accès aux réseaux sociaux et autres canaux de diffusion de la Ville. Malgré l'inaccessibilité aux canaux de diffusion municipaux, l'équipe de projet ainsi que les membres du CCRIL ont diffusé le lien vers le sondage à travers leurs réseaux personnels et professionnels (LinkedIn, Facebook) et d'autres moyens de diffusion.

Considérant les limites mentionnées ci-dessus, les stratégies de mitigation adoptées et une certaine flexibilité et adaptabilité de la part de l'équipe et du CCRIL ont permis de maintenir le cap et d'obtenir le plus possible d'informations pertinentes afin de formuler des recommandations en lien avec la réalité et les besoins de la population lavalloise. Les constats émanant du présent mandat peuvent être considérés comme complémentaires aux efforts de la Ville en termes de consultation de la population. Ces constats sont présentés à l'intérieur de la section suivante. Ils viennent corroborer plusieurs éléments relevés dans la littérature et dans la documentation fournie par la Ville tout en ancrant les pistes d'action dans l'écosystème lavallois d'offre de services.

## 2. État des lieux – Contexte lavallois

Cette section vise à dresser un portrait du contexte lavallois en matière d'activités socioculturelles dans une perspective d'intégration et d'inclusion. Dans un premier temps, un rappel est fait du rôle et des responsabilités de la Ville de Laval (ci-après la Ville), en lien avec ce mandat, en tant que gouvernement de proximité. Le contexte démographique et les orientations de la Ville relatives à l'immigration et la diversité ethnoculturelle (tirées du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle et de son plan d'action 2023-2028) sont ensuite présentés. L'organisation de l'offre d'activités socioculturelles de la Ville est, par après, abordée à travers les trois éléments suivants : la structure et la planification, les collaborations et partenariats avec le milieu ainsi que les infrastructures et autres services municipaux concernés. S'en suit une présentation des principaux résultats de la collecte de données de données complémentaires. Couplée aux constats tirés de la revue de littérature, l'analyse de ces résultats a permis d'obtenir l'appréciation de l'offre d'activités socioculturelles par des citoyennes et citoyens lavallois ainsi que par des acteurs du milieu. La dernière partie de cette section présente donc les barrières, facteurs facilitants et bonnes pratiques relevés dans le cadre de la démarche.

Les résultats présentés dans l'état des lieux ont permis aux membres du CCRIL d'identifier les éléments à inclure dans ses recommandations afin de rendre l'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval plus accessible et mieux adaptée à l'ensemble des citoyennes et citoyens, en prenant en compte les réalités et besoins spécifiques des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Ces actions sont présentées à la section 3 portant sur les recommandations.

Pour de plus amples détails sur les principaux résultats mis en lumière par la démarche, bien vouloir consulter le rapport détaillé produit par Nada Conseils intitulé *Rapport – Accompagnement du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL) dans les travaux de réflexion sur les activités socioculturelles de la Ville de Laval* disponible en document complémentaire.

### 2.1 Rôle et responsabilités de la Ville

Au Québec, le rôle et les responsabilités d'une ville sont définis par la Loi sur les compétences municipales (2005, c6) qui dispose des domaines d'intervention des municipalités locales et des compétences exclusives aux municipalités régionales de comté (MRC). Les champs de compétences des villes y sont circonscrits et ceux-ci portent notamment sur l'aménagement et l'urbanisme, l'environnement et les infrastructures en eau, la salubrité, la sécurité publique, le transport, le développement économique et régional, la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs régionaux (Ville de Laval, 2021, p.35).

En 2017, la Loi adoptée vise principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs octroient de nouvelles compétences aux municipalités en matière, notamment de «soutien à l'entrepreneuriat, à l'économie sociale ou au développement local et régional, et aussi conclure, avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes concernant leurs rôles et responsabilités» (Ville de Laval, 2021, p.35).

Par conséquent, les pouvoirs des municipalités se traduisent concrètement dans la vie de tous les jours. Ainsi, les décisions prises par les conseils municipaux peuvent toucher : les transports collectifs, les pistes cyclables, les parcs, l'entretien des rues et le déneigement, la culture et les loisirs, le stationnement, les animaux domestiques, etc. La qualité de vie quotidienne des citoyens et citoyennes dépend donc en grande partie du pouvoir des municipalités (Éducaloi, 2018).

Dans le cadre du présent avis, les membres du CCRIL ont dû s'attarder de manière spécifique à deux responsabilités qui incombent à la Ville de Laval : celle d'offrir une offre d'activités socioculturelles et celle relative à l'intégration des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle. Bien que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après MIFI) sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec, la Ville peut conclure des ententes sectorielles et des conventions avec le MIFI en « vue de contribuer à l'offre de services d'accueil, d'intégration et de consolidation de relations interculturelles harmonieuses sur leur territoire» (Ville de Laval, 2021, p.7).

Dans le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2024-2035, il est précisé « qu'en tant que gouvernement de proximité, la Ville de Laval se doit de déployer une offre de services de loisirs qui contribue à favoriser un milieu de vie de qualité » (p.11). En ce sens, la responsabilité de la Ville doit être modulée selon les réalités des quartiers, les besoins des citoyennes et des citoyens ainsi que selon le dynamisme des organismes du milieu qui s'y trouvent. Par conséquent, afin de soutenir l'offre d'activités socioculturelles, la Ville s'engage à :

- « Mobiliser de multiples organisations pour répondre aux besoins et aux attentes de la population;
- Soutenir les organismes par son panier de services;
- S'associer avec certains organismes;
- Produire des services directs à la population;
- Mandater des fournisseurs par contrats ».

En matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, les responsabilités sont partagées entre les différents paliers de gouvernement (fédéral et provincial). En ce sens, « le rôle des villes en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants s'est accru ces dernières années étant donné leur statut de fournisseur de services, leur proximité et leur interaction directe avec l'ensemble des citoyens » (Ville de Laval, 2021, p.35). Les villes sont également responsables de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Ultimement, l'administration municipale se doit de mettre en place des mesures afin d'avoir une ville inclusive et adaptée à toutes les citoyennes et les citoyens, dans toutes leurs diversités.

## 2.2 La diversité ethnoculturelle à Laval

### 2.2.1 Organisation du territoire et contexte démographique

Les 14 municipalités fusionnées<sup>5</sup> pour constituer la Ville de Laval ont conservé leurs noms et certaines caractéristiques permettant de les distinguer et sont devenues des quartiers. Le territoire de la ville est donc organisé en 14 quartiers. La plupart des résidentes et résidents lavallois a une appartenance forte à leur quartier respectif. Aux fins de l'administration et de la prestation de services municipaux, les quartiers ont été regroupés afin de former 6 secteurs :

- Secteur 1 : Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul;
- Secteur 2 : Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides;
- Secteur 3 : Chomedey;
- Secteur 4 : Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, les Îles-Laval, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac;
- Secteur 5 : Fabreville-Est et Sainte-Rose;
- Secteur 6 : Vimont et Auteuil.

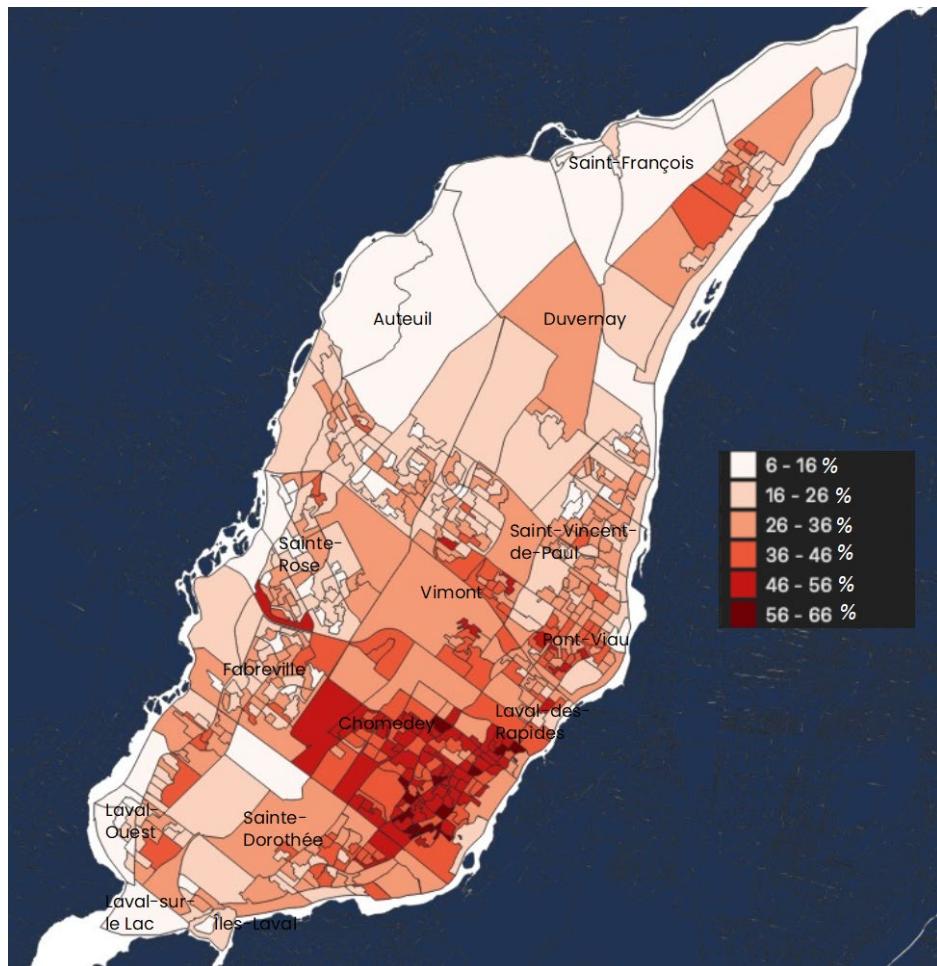
Le territoire occupé par la Ville de Laval est vaste et les réalités diffèrent selon les secteurs et les quartiers.

Les données issues du dernier recensement de la population présentées dans le Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle, indiquent qu'en 2021, la région de Laval compte 135 315 personnes immigrantes (nées à l'extérieur du Canada). Ceci représente 31,5% de la population totale, soit près d'une personne sur trois (une proportion deux fois supérieur à la moyenne du Québec). De plus, « les proportions de personnes de première génération (35%) et de deuxième génération (23,7%) montrent que près de 3 Lavallois/Lavalloises sur 5 sont issus de l'immigration (57,2%) » (Ville de Laval, 2023b, p.8).

Dans ce contexte, l'analyse de l'offre d'activités socioculturelles nécessite d'avoir de l'information sur la répartition des populations immigrantes sur le territoire. Selon les données publiques recueillies, il s'avère que la population des personnes immigrantes se concentre majoritairement dans les quartiers de Chomedey, Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Sainte-Dorothée (voir la figure 2 présentée ci-après).

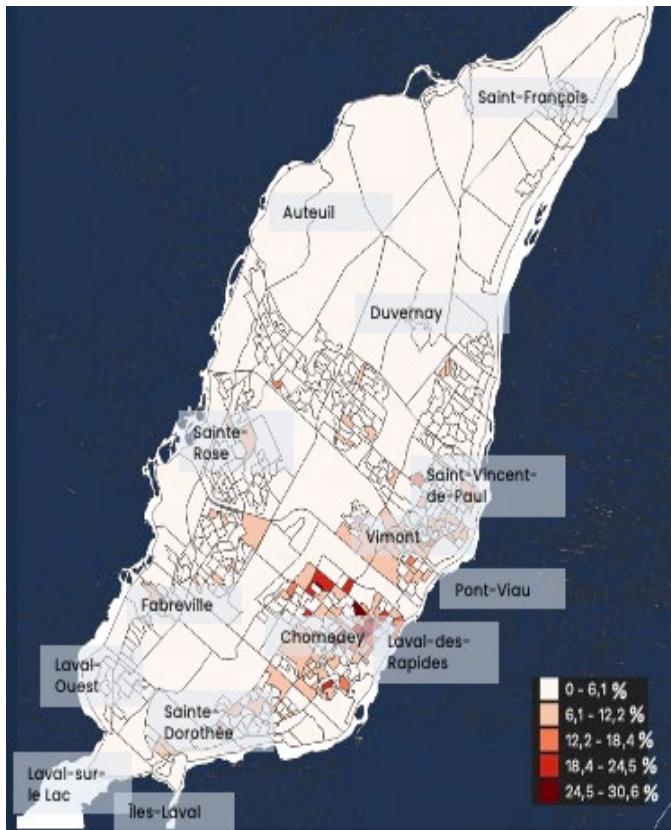
<sup>5</sup> Les 14 municipalités à l'origine de la Ville de Laval sont : Ville d'Auteuil, Cité de Chomedey, Cité de Duvernay, Ville de Fabreville, Ville-des-Îles-Laval, Cité de Laval-des-Rapides, Cité de Laval-Ouest, Ville de Laval-sur-le-Lac, Cité de Pont-Viau, Ville de Saint-François, Cité de Sainte-Rose, Ville de Saint-Vincent-de-Paul, Ville de Vimont.

Figure 2 – Pourcentage de personnes immigrantes – Recensement 2021

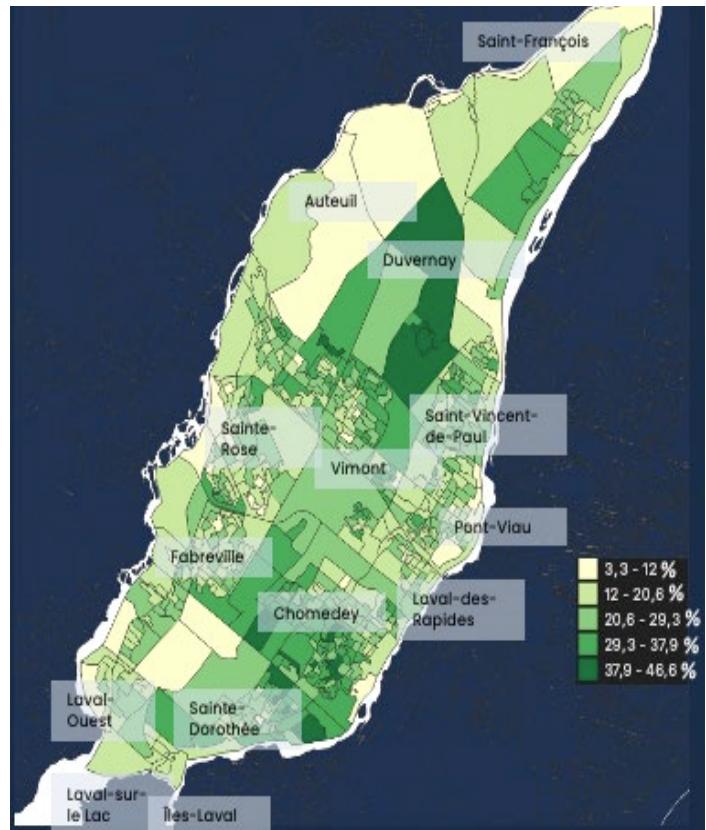


Les données ont par la suite été ventilées afin de considérer les tendances de lieu de résidence selon la génération d'immigration. Selon les données du recensement 2021, le lieu de résidence des personnes immigrantes de deuxième génération semble être distribué plus également sur le territoire lavallois, comparativement aux personnes immigrantes de première génération.

**Figure 3 – Pourcentage de personnes immigrantes récentes – Recensement 2021**



**Figure 4 – Pourcentage de personnes immigrantes 2e génération – Recensement 2021**



De plus, il convient de noter que selon les projections de l’Institut de la Statistique du Québec (ISQ), la population lavalloise de 65 ans et plus représentera le quart de la population totale d’ici 2041. L’augmentation prévue est de 55% comparativement à 24% pour la Municipalité régionale de comté (MRC) de Montréal et 36% pour Longueuil. Cet élément de projection vient nuancer la réflexion sur l’offre future d’activités socioculturelles en intégrant une dimension intersectionnelle à la dimension de communautés ethnoculturelles et la nécessité de considérer des éléments d’accessibilité afin d’optimiser l’inclusion des personnes aînées dans l’offre d’activités socioculturelles.

Cette répartition des personnes immigrantes sur le territoire confirme l’importance pour la Ville de prendre en compte les besoins et les préoccupations des citoyennes et citoyens issus de l’immigration dans la planification et la mise en œuvre de son offre d’activités socioculturelles. L’évolution démographique de la Ville met en lumière les différentes réalités citoyennes qui doivent être prises en compte par la Ville.

## 2.2.2. Orientations de la Ville de Laval

L’évolution démographique de la population lavalloise au cours des dernières années, dynamisée par le fait que la ville de Laval soit devenue un choix résidentiel de premier établissement au Québec, a entraîné la nécessité pour la municipalité de s’adapter aux réalités et aux besoins d’une population diversifiée. L’administration reconnaît, dès 2015, qu’un des grands défis territoriaux rencontrés par

la Ville « est étroitement lié à sa capacité à attirer, à intégrer et à retenir sa population immigrante » (Ville de Laval, 2015, p.33).

### **Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle et plan d'action 2023-2028**

Les principales orientations de la Ville de Laval relatives à l'accueil et l'intégration des nouvelles et nouveaux arrivants sont présentées dans le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle adopté en 2021. Ce document, qui découle de la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, « marque la volonté de la Ville, d'une part, de répondre aux défis liés à l'évolution sociodémographique et, d'autre part, d'affirmer clairement son rôle et son positionnement pour favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale sur son territoire » (Ville de Laval, 2021, p.8).

Parmi les objectifs du cadre de référence, certains touchent de manière plus directe la nature du présent avis notamment :

- Assurer la cohérence et une gestion efficace des interventions municipales en matière de diversité ethnoculturelle;
- Sensibiliser les intervenantes et intervenants municipaux à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans le processus de prise de décision relativement à la gestion municipale et à l'offre de services.

Dans sa dimension municipale, la Ville souhaite fournir un « cadre de prestation de services qui fera office de guide d'intervention pour l'offre de services aux citoyennes et citoyens dans un contexte interculturel » (Ville de Laval, 2021, p.8).

Le document présente un certain nombre de valeurs (ouverture et respect, accessibilité, inclusion et intégration et équité) et de principes directeurs :

1. L'affirmation de l'identité plurielle de la société lavalloise et la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle.
2. L'affirmation d'une identité citoyenne qui tient compte des besoins différenciés des différents groupes de population au regard de leurs droits et de leurs responsabilités.
3. L'affirmation d'une conception de l'intégration et de l'inclusion fondée sur une responsabilité et un engagement partagé.
4. La reconnaissance de l'approche partenariale à travers la concertation, la mobilisation et la collaboration des différents acteurs et actrices par rapport aux enjeux d'immigration et de diversité ethnoculturelle.
5. L'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services municipale et régionale.

Le cinquième principe est particulièrement important dans le cadre du présent avis qui requiert de se pencher spécifiquement sur l'accessibilité et l'adaptation de l'offre d'activités socioculturelles de la ville.

En complément, le cadre de référence est articulé autour de sept grandes orientations, dont quatre se rapportant directement au présent avis :

- **Orientation 2 :** Consolider les caractéristiques de Laval comme collectivité accueillante et inclusive qui valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale, et lutte contre la discrimination.

- **Orientation 4** : Favoriser la participation des nouveaux arrivants et arrivantes et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle lavalloise et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture.
- **Orientation 6** : Améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services municipaux aux citoyens et citoyennes en tenant compte des besoins différenciés des nouveaux arrivants et arrivantes et personnes issues de l'immigration.
- **Orientation 7** : Reconnaître et affirmer l'approche interculturelle comme modèle d'aménagement du vivre-ensemble à Laval, soutenue par une approche citoyenne et d'inclusion sociale qui favorise la participation de toutes et tous et le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité lavalloise.

Le tableau de l'annexe 5 présente les enjeux prioritaires identifiés pour chacun des axes thématiques ainsi que les objectifs définis pour les quatre orientations mentionnées ci-haut.

La Ville a adopté, en juillet 2023, le Plan d'action 2023-2028 du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle. L'objectif de ce plan est de décliner en actions à réaliser sur cinq ans les objectifs présentés dans le cadre de référence afin d'assurer une meilleure coordination des différentes initiatives visant l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et des personnes issues de la diversité ethnoculturelle.

Il est donc possible de constater que la Ville a déjà établi une vision et des orientations en lien avec la diversité ethnoculturelle à Laval et que plusieurs des orientations et axes thématiques du cadre de référence sont alignés avec l'objectif du présent avis, soit d'analyser l'offre d'activités socioculturelles de la Ville afin de la rendre plus accessible et adaptée aux besoins des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Le présent mandat vise à augmenter l'offre d'activités socioculturelles et à favoriser des liens entre les différents groupes culturels, qui composent la population lavalloise. Il s'inscrit donc dans cette vision de la Ville et dans les considérations déjà intégrées du cadre de référence.

## Partenariats et concertation

Le cadre de référence et son plan d'action sont mis en œuvre dans le cadre d'une structure de gouvernance régionale impliquant une étroite collaboration entre la Ville, la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), le Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées de Laval (Comité terrain) ainsi que les autres organismes partenaires du milieu. En ce sens, «la mise en œuvre du Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle nécessitera la mobilisation et la concertation de l'ensemble des partenaires régionaux et de tous les services municipaux » (Ville de Laval, 2023b, p.48).

Il convient aussi de mentionner que la Ville de Laval est signataire et met en œuvre des ententes et conventions d'aide financière avec le MIFI depuis 2016. La Ville reçoit notamment du financement dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC), une entente sectorielle visant à « favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec » (Gouvernement du Québec, 2025). Le financement reçu dans le cadre du PAC sert, entre autres, de levier financier à la mise en œuvre du Plan d'action 2023-2028.

La Ville de Laval a aussi bénéficié du Programme mobilisation – Diversité 2017-2019 et 2019-2020. Ce programme avait comme objectif de favoriser la pleine participation des personnes immigrantes et des personnes issues de la diversité ethnoculturelle. Plusieurs projets ont été financés dans le

cadre de ce programme: 17 projets entre 2017 et 2019 et 10 projets entre 2019 et 2020. L'information fournie par la Ville a permis de récolter la liste de 27 projets financés ainsi que la liste des organismes partenaires. Un total de 664 340\$<sup>6</sup> a été alloué entre 2017 et 2020.

## 2.3 Organisation de l'offre d'activités socioculturelles à Laval

### 2.3.1 Structuration et planification

Tel que mentionné précédemment, la Ville de Laval a comme responsabilité de fournir à ses citoyennes et ses citoyens une offre d'activités socioculturelles diversifiée et adaptée aux besoins de la population. Les activités socioculturelles existantes en territoire lavallois sont de nature très diversifiée : Semaine lavalloise des aînées, évènements culturels (Bibliovente, Festival NUM, Journée de la culture de Laval, Petits bonheurs Laval, etc.), Mois de l'histoire des Noirs, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, évènements sportifs (Course des pompiers), fêtes et festival (Fête de la famille, Fête nationale du Québec, Laval en blanc, Zones musicales, etc.). Il existe aussi une large programmation en culture, sports et loisirs.

Ces activités sont soutenues par différentes instances au sein de la Ville qui doivent considérer plusieurs éléments<sup>7</sup> afin de planifier et de mettre en œuvre cette offre notamment :

- Les besoins et les préoccupations des citoyennes et des citoyens ;
- La répartition des activités et des infrastructures sur le territoire afin d'assurer une répartition équitable de l'offre et un accès de proximité pour toutes les citoyennes et tous les citoyens ;
- Le type d'activités à mettre en place ;
- Le dynamisme du milieu et la vitalité de la communauté (par secteur/quartier) ;
- L'organisation de l'offre au sein de la structure municipale (ressources et services responsables de soutenir les activités).

Un premier constat émanant des discussions et échanges avec les intervenantes et les intervenants de la Ville de Laval dans le cadre des entretiens semi-dirigés est le fait que les activités socioculturelles relèvent principalement du Service de la culture, des loisirs, du sport, et du développement social. Le Service des communications et du marketing est aussi responsable de la diffusion de l'offre et des communications avec les citoyennes et les citoyens. L'équipe de recherche marketing peut enfin jouer un rôle dans la planification de l'offre en sondant les citoyennes et les citoyens sur leurs besoins et préoccupations.

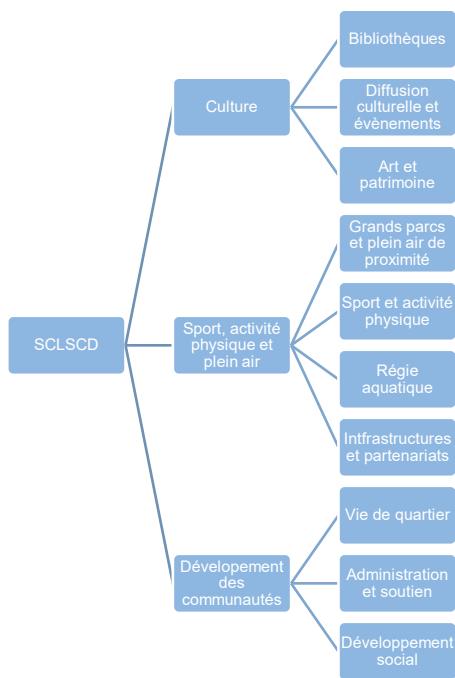
#### Service Culture, loisirs, sport et développement social

Le Service Culture, loisirs, sport et développement social (ci-après SCLSDS) est le principal responsable des activités socioculturelles organisées par la Ville et des partenariats avec les organismes lavallois. Le service est divisé en trois directions : culture, sport, activité physique et plein air et développement des communautés, elles-mêmes subdivisées en différentes divisions tel qu'illustré à la figure 5.

<sup>6</sup> À noter qu'il s'agit de fonds provenant du ministère de l'Immigration, de la Francisation, et de l'Intégration (MIFI) et non de fonds municipaux.

<sup>7</sup> Ces éléments ont été identifiés à partir des différents constats tirés par les membres du CCRIL et l'équipe de projet dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux en contexte lavallois. Ils résultent d'une adaptation des cinq dimensions de l'offre de services en loisirs de proximité identifiées dans le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2024-2035, p.19.

**Figure 5 – Organigramme simplifié du Service Culture, loisirs, sport et développement social**



De manière générale, le rôle du SCLSDS se décline comme suit :

- Placer la personne et la famille au centre de ses préoccupations et de ses actions;
- Favoriser la participation citoyenne, la collaboration et le partenariat avec le milieu;
- Contribuer à la fierté et au sentiment d'appartenance de sa population, tout en étant ancré dans les valeurs démocratiques et de solidarité qu'il partage avec les membres de sa communauté;
- Proposer à la population un service de proximité de première ligne répondant à ses besoins, stimulant le dynamisme culturel et la vitalité sociale permettant à tous de s'épanouir dans un milieu de vie à échelle humaine (Ville de Laval, 2025A).

Ainsi, le SCLSDS « offre, aux citoyennes et citoyens de même qu'aux organismes, des services permettant d'améliorer la qualité de vie des Lavalloises et des Lavallois et leur sentiment d'appartenance » (Ville de Laval, 2025A). Les différentes directions du service sont toutes dotées de leurs propres stratégies et plan d'actions. La responsabilité de l'offre d'activités socioculturelles est donc partagée entre la direction Culture (notamment à travers les divisions bibliothèques et diffusion culturelles et évènement), la direction Sport, activité physique et plein air (à travers la division sport et activités physiques) et la direction Développement des communautés (à travers les divisions vie de quartier et développement social).

## Culture

Différents plans et politiques régissent l'offre d'activités culturelles à la Ville de Laval. Le Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL), initialement adopté pour 2019 à 2023 a été prolongé jusqu'en 2024. Ce plan est articulé autour de cinq grands chantiers de transformation, soit :

- La culture, pilier indissociable d'un développement régional durable;
- Un écosystème culturel professionnel pluriel innovant, pérenne et qui œuvre en synergie;
- La culture vectrice d'identité, enrichie par une citoyenneté culturelle active et source d'épanouissement collectif;
- Une culture qui rayonne à Laval et au-delà de ses frontières;
- Le développement stratégique des équipements spécialisés et des infrastructures culturelles sur le territoire (Ville de Laval, 2025B).

La Ville de Laval dispose aussi d'une politique culturelle qui s'appuie sur 6 principes directeurs :

- Diffuser les arts et la culture à Laval;
- Reconnaître et soutenir le dynamisme du milieu culturel lavallois;
- Promouvoir la culture à Laval<sup>8</sup>;
- Sensibiliser la population à la culture et soutenir l'animation;
- Soutenir la création et la recherche artistique et conserver le patrimoine culturel lavallois;
- Favoriser le travail en concertation et en partenariat avec les autres intervenants du milieu culturel lavallois (Ville de Laval, 2025B).

Il convient aussi de noter que la division des bibliothèques s'est dotée d'un plan directeur ([Plan directeur des bibliothèques de Laval 2020-2036](#)) et d'une planification stratégique ([Planification stratégique 2021-2025 - Des bibliothèques en pleine effervescence](#)) articulée autour de cinq grandes orientations :

- Offrir un accueil bienveillant et une expérience inclusive;
- Créer une présence communautaire forte et inspirante;
- Contribuer à la réussite éducative et au développement des individus tout au long de leur vie;
- Soutenir les citoyennes et citoyens dans leur compréhension du monde numérique;
- Assumer un leadership engagé et inspirant à travers les actions et les services.

Les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la connaissance et de la culture. Les bibliothèques de Laval ont le désir de s'acquitter de ce rôle en incarnant des « espaces ouverts à tous sans discrimination », en mettant à disposition des citoyennes et des citoyens « des collections exemptes de censure » et en offrant « une variété de services favorisant les apprentissages tout au long de la vie et une offre technologique qui contribue à diminuer la fracture numérique (SCLSDS 2020, p.12).

Les bibliothèques de Laval disposent de [leur propre site web](#) sur lequel il est possible de consulter la programmation des différentes activités et animations ainsi que d'obtenir plus d'information sur les différents services offerts.

<sup>8</sup> La promotion de la culture à Laval : «inclus le déploiement de tous les efforts nécessaires pour bien informer les citoyens sur les activités culturelles à Laval, la circulation des productions culturelles sur tout le territoire lavallois, la mise en valeur de la spécificité du cadre urbain et rural du territoire par des activités culturelles, le développement de programmes de promotion de la culture, la promotion de la bibliothèque comme agent d'information majeur et de soutien aux besoins documentaires, etc.» (Ville de Laval, 2006).

## Sport, activité physique et plein air

La direction sport, activité physique et plein air est responsable de l'offre d'activités sportives et physiques en territoire lavallois. La Ville gère directement les cours de natation et les activités aquatiques organisées dans les piscines intérieures et extérieures. En complément, les organismes partenaires, reconnus par la Ville et Sports Laval<sup>9</sup>, « proposent un vaste choix d'activités sportives » dont « les modalités d'inscription varient d'une activité à l'autre » et selon le prestataire de services (Ville de Laval, 2025C). Les activités offertes incluent de la pratique libre, de la pratique de loisirs ainsi que de la pratique encadrée et sportive (Ville de Laval, 2012, p.9).

Afin de guider ses actions et d'encadrer son offre d'activités, la Ville de Laval dispose d'une politique de l'activité physique (à laquelle était associé un plan d'action couvrant la période allant de 2016 à 2020). La vision municipale mise de l'avant dans ce document est la suivante : « dans le respect de sa mission, la Ville de Laval veut déployer un environnement physique, organisationnel et culturel favorable à un mode de vie physiquement actif et qui contribuera au bien-être des Lavallois et Lavalloises dans leurs déplacements et leurs loisirs, de la récréation à l'excellence » (Ville de Laval, 2012, p.10).

## Développement des communautés

La division vie de quartier de la direction développement des communautés joue un rôle prépondérant dans l'organisation de l'offre de services en loisirs de proximité à Laval. Le loisir de proximité peut être défini comme étant « composé d'activités, d'occasions et d'évènements de loisirs organisés ou à participation et accès libres disponibles à proximité de chez soi ou de son lieu de travail » (SCLSDS, 2024, p.7). L'offre de loisirs de proximité est réfléchie à partir de deux niveaux de déploiement : le voisinage<sup>10</sup> et les quartiers<sup>11</sup>. L'offre de services à l'échelle des quartiers résulte d'une collaboration entre la municipalité, les établissements scolaires, les organismes communautaires, les commerces, etc. Afin de guider l'organisation et la mise en œuvre de son offre de services en loisirs de proximité, la Ville de Laval s'est dotée, en 2024, de son premier Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2024-2035. Ce plan vise principalement à « doter la Ville et tous les organismes de loisirs d'une vision commune du domaine du loisir de proximité pour organiser l'offre de services qui en découle » (Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, 2024, p.10). Le plan présente les valeurs (accessibles, inclusive, sécuritaire, diversifiée, équitable, évolutive et écoresponsables) et les principes directeurs qui sous-tendent la planification et la mise en œuvre de l'offre de services en loisirs de proximité. Ces principes sont les suivants :

1. Une offre de services accessible et adaptée ayant en priorité les caractéristiques de la population locale et du quartier;
2. Une planification et une mise en œuvre de l'offre qui intègre le partenariat, le soutien et la concertation;
3. Une promotion et une communication efficaces adaptées à la population;
4. Une recherche de la qualité de vie des communautés et des individus par l'expérience recherchée.

<sup>9</sup> Organisme lavallois dont la mission vise à « favoriser le développement du sport pour les jeunes lavallois, de l'initiation à l'excellence, en rassemblant et en soutenant à cet effet les organisations scolaires et civiles » (Sport Laval, 2020).

<sup>10</sup> Le voisinage est « un milieu de vie quotidienne près de son lieu d'habitation qui se définit à l'intérieur d'un rayon de 1,5 km accessible à pied » (SCLSDS, 2024, p. 8).

<sup>11</sup> Tel que mentionné précédemment, les quartiers font référence au 14 ex-municipalités du territoire de Laval. Ceux-ci « se situent à l'intérieur d'un rayon de 2,5 km et ses services sont accessibles à pied » (SCLSCDS, 2024, p. 8).

Un des objectifs premiers du plan est de favoriser une « coproduction efficace des services avec le milieu » et on y invite « les différentes divisions du SCLSDS à privilégier une approche transversale, au bénéfice des citoyennes et des citoyens » (SCLSDS, 2024, p.7).

### **Développement social**

La division du développement social a comme rôle d'identifier « des solutions pour améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens » dans une perspective de réduction des inégalités sociales (PRDS, 2025). Le développement social peut être défini comme étant « un processus qui implique plusieurs personnes et organisations » et qui « comprend un ensemble d'actions interreliées et simultanées qui permet à chaque personne de se loger, se nourrir, obtenir de l'aide, exprimer ses besoins, tisser des liens avec son voisinage, développer ses compétences scolaires ou professionnelles, connaître et exercer ses droits, participer aux processus décisionnels qui la concerne », etc. (PRDS, 2025). Les actions menées par la Ville en la matière sont orientées par la Politique régionale de développement social (PRDS) adoptée en 2017 qui « représente la vision, les orientations, les valeurs et les principes partagés par les actrices et les acteurs du développement social à Laval » (PRDS, 2025). En plus de ce document-cadre, plusieurs politiques, stratégies et programmes visant des groupes de population spécifiques (personnes aînées, jeunes, femmes, personnes issues des communautés ethnoculturelles, etc.) et des enjeux actuels (par exemple le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034) ont été mis en place.

L'équipe du développement social peut donc soutenir l'organisation d'évènements ou d'activités et ainsi, contribuer à l'offre d'activités socioculturelles de la Ville (Semaine lavalloise des aînées, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion à Laval, etc.). Comme mentionné précédemment, l'équipe du développement social occupe aussi la fonction de point focal en matière d'inclusion des personnes issues des communautés ethnoculturelles.

#### **2.3.2 Collaborations et partenariats avec le milieu**

L'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval est soutenue par les services et directions ci-haut mentionnés, de même que par les organismes du milieu qui jouent un rôle prépondérant dans sa mise en œuvre. En effet, « les organismes reconnus par la Ville proposent un vaste choix d'activités sportives et de loisirs dans les domaines artistique, sportif, récréatif ou communautaire » (Ville de Laval, 2025C).

Il est mentionné, dans le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité, que « la Ville de Laval affirme vouloir bénéficier d'une collaboration fructueuse et efficace avec le milieu associatif, qui maximisera l'impact de l'offre de services de loisirs de proximité sur l'ensemble du territoire » (p.11). Pour ce faire, la municipalité s'engage à :

- « Mobiliser l'ensemble des organisations de loisirs pour guider la gamme de services offerts à la population;
- Maintenir son soutien et bonifier son panier de services actuel à destination des organismes dans ce domaine par la création de programmes divers;
- Accroître le partenariat avec les organismes de loisirs de quartier;
- Produire des services pour combler les besoins et les attentes des citoyens et citoyennes » (SCLSDS, 2024, p.11).

La planification et le déploiement de l'offre d'activités de la Ville de Laval reposent sur une collaboration étroite avec le milieu associatif.

### **2.3.3 Infrastructures et autres services municipaux**

Il convient de mentionner qu'en plus de la planification et de la mise en œuvre des activités socioculturelles, la Ville a aussi la responsabilité de favoriser l'accessibilité à ces activités, de même que de s'assurer que celles-ci puissent être réalisées dans un cadre agréable et sécuritaire. En ce sens, d'autres services, tel que l'urbanisme et immeubles, parcs et espaces publics, interviennent afin de soutenir l'offre d'activités socioculturelles. En effet, la Ville se doit d'assurer la qualité des milieux de vie afin de « maintenir et développer des services de proximité efficaces, accessibles et de qualité » (SCLSDS, 2024, p.6). Plusieurs types d'installations de loisirs relèvent de la responsabilité de la Ville, notamment les espaces municipaux communautaires, les piscines, les arénas, les parcs avec plateaux sportifs, etc.

La participation aux activités socioculturelles est aussi tributaire de l'accessibilité physique des lieux. Il est donc important que la Ville s'assure d'avoir des lieux adaptés ainsi qu'une offre de transport collectif accessible, abordable et facilitante relativement aux horaires des activités proposées.

## **2.4 Appréciation de l'offre d'activités socioculturelles - perspectives citoyennes et du milieu**

Une revue de littérature, ainsi qu'une collecte de données ont été réalisées afin de compléter le portrait du contexte lavallois. Afin de mieux comprendre les besoins de la population lavalloise relativement à l'offre d'activités socioculturelles, un sondage, des entretiens individuels semi-dirigés et un groupe de discussion ont été réalisés.

Ces activités participatives ont mis en lumière un grand nombre de barrières, de facteurs facilitants à la participation et de bonnes pratiques à mettre en place afin de bonifier l'offre d'activités socioculturelles de la Ville. Les résultats de la collecte de données permettent de confirmer que plusieurs éléments recensés dans la revue de littérature s'appliquent au contexte lavallois. De nouvelles considérations ont aussi émergé et ont permis d'enrichir les réflexions des membres du CCRIL.

### **2.4.1 Bénéfices des activités socioculturelles**

La revue de littérature a permis d'identifier un grand nombre de bénéfices des activités socioculturelles, autant au niveau social, culturel, linguistique, professionnel qu'au niveau sociétal, et a ainsi mis en lumière le rôle fondamental des activités socioculturelles pour la cohésion sociale, l'intégration, l'inclusion, le sentiment d'appartenance et le vivre-ensemble dans les municipalités québécoises. Parmi les principaux bénéfices des activités socioculturelles recensés, on retrouve notamment:

- La création de liens et le développement des réseaux;
- Le rapprochement et le dialogue entre personnes de milieux différents;
- La compréhension de la culture québécoise;
- Le bien-être psychologique et le développement personnel;
- L'apprentissage et la pratique du français;
- La cohésion sociale et le sentiment de communauté;
- Le sentiment d'appartenance et le sentiment d'inclusion;

- La reconnaissance sociale;
- Le développement de la compétence interculturelle;
- La lutte contre la discrimination et le racisme;
- Le rayonnement du caractère pluriel du Québec.

Les activités socioculturelles contribuent donc de multiples façons à une meilleure intégration des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Les activités culturelles, sportives et de loisirs contribuent à favoriser une meilleure cohésion sociale, à créer plus de liens entre les communautés diverses et la société d'accueil, à favoriser le dialogue et à améliorer le sentiment d'inclusion et d'appartenance.

Ce constat a aussi été fait en 2015 dans le cadre de la démarche *Laval aujourd'hui – Un état des lieux pour repenser Laval*<sup>12</sup>. En effet, cette étude souligne que les loisirs constituent « un indicateur fiable du niveau de qualité de vie qu'une collectivité peut offrir à ses membres » puisque celui-ci agit sur «la santé des personnes, contribue à la création de liens sociaux et au développement du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique » (Ville de Laval, 2015, p.39). Ces résultats confirment l'importance des activités socioculturelles dans une perspective d'inclusion des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Afin que ces bénéfices se concrétisent, la Ville de Laval a la responsabilité d'investir des ressources afin de bonifier son offre d'activités socioculturelles afin que celle-ci soit réellement adaptée et accessible aux citoyennes et citoyens issus des communautés ethnoculturelles. Il s'agit, en effet, d'un moyen de concrétiser les orientations du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle et contribue directement à la réalisation de divers objectifs présentés dans le plan d'action afférant.

#### 2.4.2 Barrières potentielles à la participation

Les barrières les plus communes pouvant freiner la participation aux activités socioculturelles émanant de la collecte de données réalisée dans le cadre de cet avis incluent :

- Le coût des activités;
- Le manque d'accessibilité du lieu ou des transports en commun insuffisants ou inadaptés;
- La barrière de la langue;
- Le manque d'informations sur l'offre d'activités;
- Les contraintes familiales (ou le manque de temps).

Certaines barrières à la participation ont aussi été relevées dans le Rapport de recherche sur les loisirs de proximité, un document produit par le Service des communications et du marketing à la suite d'un sondage sur les habitudes et les besoins de la population lavalloise en matière de loisirs, réalisé en octobre 2023. Les raisons d'insatisfaction en lien avec l'offre d'activités les plus communes, étaient le manque de choix en fonction du quartier; le manque d'informations sur les activités offertes, et l'absence et/ou la désuétude de l'équipement, des lieux ou des infrastructures. D'autres répondantes et répondants avaient aussi mentionné le manque d'intérêt envers les activités, le fait que les activités ne correspondent pas à leurs besoins (ex. familles), le manque de proximité, l'accessibilité du lieu (stationnement et transports), l'horaire des activités, les places limitées, le manque d'activités gratuites, la langue (pas d'offre en anglais) et le fait qu'il pouvait être compliqué de s'inscrire aux activités.

De plus, le manque d'opportunités d'échanges entre les participantes et les participants ainsi que l'absence de diversité ethnique chez les participantes et participants peuvent constituer des freins au développement de relations interculturelles lors des activités.

<sup>12</sup> Le document de réflexion produit dans le cadre de cette démarche est disponible ici : <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/repensons-laval-etat-lieux.pdf>

L'ensemble de ces barrières a aussi été recensé dans le cadre de la revue de littérature. Certains éléments ayant émergés de la revue de littérature n'ont toutefois pas été relevés dans la collecte de données et sont donc possiblement moins prévalents dans le cadre lavallois, notamment :

- L'isolement social;
- L'incompréhension culturelle;
- La sous-représentation et certaines formes de discrimination;
- La faible compétence interculturelle et ouverture à l'autre de la part de la société d'accueil;
- Les contraintes d'ordre religieux (ex. pratiques religieuses limitant la participation et l'accessibilité);
- Les représentations culturelles du loisir (perçues différemment selon la culture).

#### **2.4.3 Facteurs facilitants la participation**

Les principaux facteurs facilitant la participation aux activités socioculturelles recensés dans la littérature, sont :

- L'implication des différentes communautés ethnoculturelles dans la planification des activités;
- L'accessibilité physique et économique aux activités;
- Les trois niveaux d'adaptation :
  - Adaptation fonctionnelle (langue, insertion professionnelle, logement, fréquentation scolaire);
  - Adaptation sociale (réseau informel, affirmation identitaire);
  - Adaptation culturelle (valeurs, façon d'agir);
- Les compétences interculturelles d'ouverture d'esprit et de respect de l'autre.

Les résultats de la collecte de données permettent d'identifier un certain nombre de facteurs à prioriser lors de la planification de l'offre d'activités socioculturelles à Laval :

- Les activités gratuites;
- Les loisirs de proximité avec une répartition de l'offre dans les différents quartiers (pour son accessibilité, mais aussi pour son potentiel de rapprochement et de rencontres entre des personnes du même quartier);
- Des activités dans différentes langues, des interprètes lors d'activités, des informations sur l'offre d'activités disponibles en différentes langues;
- La diversification des canaux de communication et de diffusion de l'offre d'activités (pour que les informations se rendent aussi à des populations qui ont moins le réflexe de s'informer);
- Des activités inclusives pour les familles;
- Les activités extérieures ouvertes sans inscription (Fêtes de quartier, fête de la famille, etc.);
- Miser sur le plein air, les parcs, les berges, les boisés, l'agriculture urbaine et les jardins communautaires comme des espaces de rencontres;
- Rendre les lieux publics et les parcs plus accessibles et accueillants pour tous et toutes (ex. éclairage dans les parcs en soirée, mobilier urbain, heures d'ouverture, les habitudes sont différentes selon les cultures).

Les répondantes et les répondants sont très partagés entre les différents choix d'activités qu'ils et elles préfèrent. Ce constat démontre l'importance d'avoir différentes options pour pouvoir plaire à l'ensemble des citoyens et citoyennes et répondre à leurs besoins respectifs.

Par ailleurs, il convient de noter que ces éléments ont aussi été identifiés dans le Rapport de recherche sur les loisirs de proximité. En complément, on y mentionne aussi que les attributs les plus importants dans le choix d'une activité pour les répondantes et les répondants sont : l'heure de

l'activité dans la journée, le jour de la semaine où a lieu l'activité, l'accessibilité physique (facilité de se stationner + distance) ainsi que le prix.

#### 2.4.4 Bonnes pratiques

Plusieurs bonnes pratiques ont aussi été recensées dans la littérature et ces dernières se déclinent en trois catégories :

1. La planification des activités;
2. Le type d'activités et leur contenu;
3. La mise en œuvre et le suivi des activités socioculturelles<sup>13</sup>.

Le tableau 2 ci-après en présente quelques exemples.

**Tableau 2 - Exemples de bonnes pratiques recensées dans la littérature**

<b>Planification</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Stratégies de communication adaptées et diversifiées</li><li>▪ Considération des différentes dimensions de la diversité et de l'intersectionnalité dans la planification des activités socioculturelles (ex. groupes d'âge, accessibilité physique, statuts socio-économiques, etc.)</li><li>▪ Répartition stratégique des activités sur le territoire</li></ul>
<b>Types d'activités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Communication et diffusion</li><li>▪ Participation</li></ul>
<b>Mise en œuvre et suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mieux outiller et informer les acteurs locaux des besoins des populations immigrantes en matière de loisirs</li><li>▪ Développer des mécanismes de partage de connaissance et de concertation au sein des milieux d'action</li><li>▪ Développer des outils qui permettent d'évaluer le contenu et l'impact des activités socioculturelles</li></ul>

De plus, la collecte de données met en lumière quelques **bonnes pratiques** à considérer en lien avec l'offre d'activités socioculturelles actuelle et future à la Ville de Laval:

- **Miser sur des activités en lien avec le sport, la cuisine, la musique, les arts visuels et la danse.** Ce sont des facteurs rassembleurs qui permettent de créer des liens.
- **Proposer davantage d'activités sportives accessibles** (surtout des sports collectifs), tout particulièrement pour les jeunes, dans l'optique de créer des liens (activités de type initiation gratuite à différents sports pour rendre l'offre inclusive - ex. initiation au vélo, au patin, à la natation).
- **Favoriser un retour à la simplicité** en créant des moments de rencontres et d'échanges (contrairement aux grands évènements plus chers et complexes à organiser)<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Il convient de noter qu'un exercice d'étalement a aussi été réalisé par Nada Conseils dans le cadre de la revue de littérature. L'objectif de cet exercice était de donner des exemples de gestion des activités socioculturelles dans une perspective interculturelle mise en place par d'autres municipalités. Les résultats de cet exercice sont disponibles dans le rapport détaillé de la démarche.

<sup>14</sup> Rappelons que 56% des personnes ayant répondu au sondage ont exprimé vouloir participer à des activités socioculturelles pour apprendre à connaître une nouvelle culture. De plus, parmi les éléments les plus appréciés lors des activités socioculturelles, les personnes ayant participé au sondage ont noté la richesse de la diversité humaine présente et la convivialité des échanges et le partage.

- **Miser sur l'aspect intergénérationnel** en créant des activités favorisant les interactions entre différentes tranches d'âge, ce qui favorise la mixité et le partage d'expériences.
- **Porter une attention particulière à l'inclusion des personnes aînées, des jeunes, des familles, des nouvelles et nouveaux arrivants.**
- **Favoriser la collaboration avec les organismes clés** (forces complémentaires, beaucoup d'organismes et d'acteurs dans les communautés).
- **S'assurer de consulter et d'impliquer la population et les différentes communautés à toutes les étapes**, de la planification à l'évaluation des activités et des programmations en passant par leur mise en œuvre.

Les trois tableaux présentés à l'annexe 6 résument les facteurs identifiés (barrières, facteurs facilitants la participation et bonnes pratiques), en fonction des sources consultées et méthodes utilisées dans le cadre de la présente démarche (revue de littérature, rapport de recherche sur le loisir de proximité, sondage, entretiens semi-dirigés et groupe de discussion).

Le tableau sommaire ci-après résume les principaux facteurs qualifiant l'offre d'activités socioculturelles en contexte lavallois :

**Tableau 3 – Sommaire Appréciation de l'offre d'activités socioculturelles**

Barrières	Facteurs facilitateurs	Bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance de la langue</li> <li>• Coût des activités</li> <li>• Manque de temps/contraintes familiales</li> <li>• Manque d'accessibilité/transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité physique/proximité</li> <li>• Accessibilité économique/gratuité</li> <li>• Diversité des canaux de communication</li> </ul>	<p><b>Planification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication adaptée et diversifiée</li> <li>• Répartition stratégique sur le territoire</li> </ul> <p><b>Types d'activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage, dialogue et échanges</li> <li>• Miser sur la pratique artistique amateur</li> <li>• Sport, cuisine, musique, arts visuels et danse</li> <li>• À l'extérieur</li> </ul>

En somme, l'analyse du contexte révèle qu'en 2021, la population immigrante à Laval représente 31,5% de la population totale. Entre 2016 et 2021, la population immigrante a augmenté de 15,7%. Devant cette évolution démographique, la municipalité a une responsabilité de soutenir et d'offrir une offre de service adaptée aux besoins et aux réalités des personnes immigrantes et des personnes issues de la diversité ethnoculturelle. Les orientations de la Ville en la matière sont présentées dans le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle et dans le plan d'action associé. Par conséquent, il existe une vision municipale commune, cependant cette vision semble manquer d'harmonisation lorsqu'elle se décline dans les différents services, directions et divisions qui forment l'administration municipale.

Les actions en termes d'activités socioculturelles favorisant le rapprochement entre les différentes communautés de la ville, sont portées par plusieurs parties prenantes. Cette pluralité se manifeste

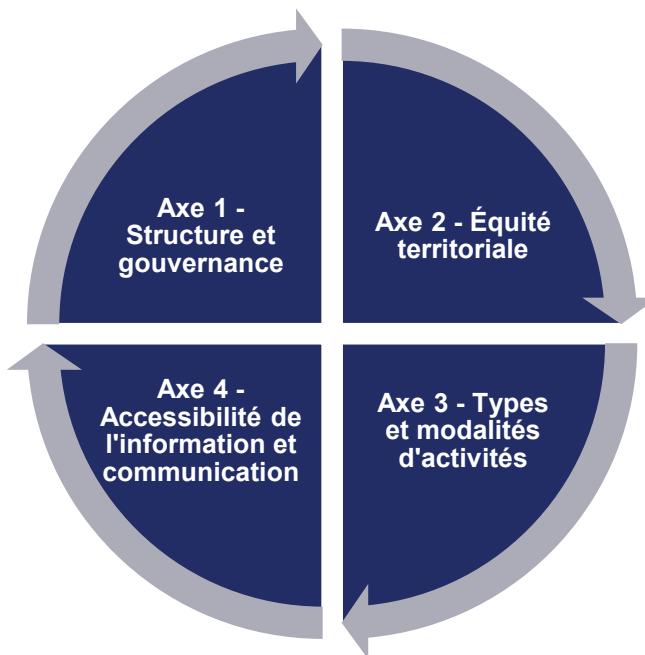
en une diffusion des actions et un certain manque de coordination entre les acteurs. Ceci vient justifier l'angle structurant du présent avis et l'importance de la centralisation de la réflexion sur l'approche à privilégier et les nuances à considérer dans l'offre d'activités.

La collecte de données complémentaire a permis d'identifier les principales barrières pouvant limiter la participation aux activités socioculturelles, ainsi que les facteurs facilitants et les bonnes pratiques desquelles la Ville de Laval devrait s'inspirer. L'analyse du contexte lavallois fait émerger quatre axes d'intervention autour desquels sont articulées les recommandations présentées à la section suivante.

# 3 Recommandations

Dans le cadre de cet avis, le Comité exécutif de la Ville de Laval a mandaté le Comité consultatif des relations interculturelles de Laval (CCRIL) afin de lui **proposer des recommandations ayant comme objectif d'augmenter les activités socioculturelles émanant de la Ville, de pair avec ses partenaires, qui favorisent le lien entre toutes les communautés formant la mosaïque culturelle lavalloise.**

Cette section vise à présenter les recommandations retenues<sup>15</sup> par les membres du CCRIL en fonction des quatre axes d'intervention identifiés à la suite de l'analyse du contexte lavallois :



L'ordre de présentation des recommandations correspond à la priorisation faite par le CCRIL. En ce sens, les premières recommandations présentées doivent être considérées comme étant prioritaires.

Avant de mettre en contexte chacune des thématiques et de présenter les recommandations qui y sont rattachées, il convient de mettre en lumière trois considérations transversales qui sous-tendent les quatre axes d'intervention :

1. L'ensemble des recommandations identifiées vise à favoriser la participation pleine et entière des personnes issues des communautés ethnoculturelles (comprenant les personnes immigrantes de plusieurs générations et prenant en compte les identités multiples existant à l'intérieur de ce groupe).
2. Les recommandations visent à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la Ville de Laval afin d'en faire une ville inclusive où l'offre d'activités socioculturelles répond aux besoins et aux intérêts de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.
3. En plus d'avoir une offre d'activités prenant en compte les besoins des personnes issues des communautés ethnoculturelles, il est primordial de favoriser l'accessibilité des activités de

<sup>15</sup> L'annexe 7 présente les recommandations jugées importantes mais non priorisées par les membres du CCRIL.

manière équitable sur l'ensemble du territoire lavallois. En ce sens, la Ville devrait opter pour la décentralisation des activités et des infrastructures afin d'offrir une offre de services de proximité dans tous les secteurs de la municipalité.

## Axe 1 – Structure et gouvernance

Devant l'absence de définition d'activités socioculturelles dans les services de la Ville, le CCRIL a fait le choix de se pencher sur l'ensemble des activités culturelles, sportives et de loisirs, offert par la Ville et ses partenaires puisque l'ensemble de ces activités est susceptible de favoriser les rapprochements entre les différentes communautés composant la mosaïque lavalloise.

L'analyse de l'organisation de l'offre d'activités socioculturelles à Laval met en lumière la multiplicité des stratégies et plans d'action existants guidant les actions des différents services concernés (notamment le Cadre de référence en immigration, le Plan directeur en loisir de proximité, la planification des activités sportives, les plans d'actions spécifiques à certains groupes de population comme dans le cadre de l'initiative Municipalité Amie des Aînés (MADA) ou encore la stratégie jeunesse).

Bien que la volonté affirmée de la Ville soit que les grandes orientations du Cadre de référence en immigration soient appliquées à l'ensemble des services, on remarque un manque de cohérence et une coordination difficile des efforts afin que les considérations liées aux personnes issues de la diversité ethnoculturelle soient réellement intégrées de manière transversale.

De plus, on rappelle que l'offre d'activités socioculturelles dépend aussi de la présence et du pouvoir d'agir des organismes communautaires dans les quartiers ainsi que sur la présence d'infrastructures de qualité permettant de desservir l'ensemble de la population.

**Afin de garantir une meilleure cohérence des initiatives touchant les personnes issues de la diversité ethnoculturelle, pour assurer une prise en compte transversale de la diversité ethnoculturelle dans les stratégies et plans d'action ainsi que pour soutenir la division du développement social du SCLSDS sans son rôle, le CCRIL recommande à la Ville de Laval de :**

### Recommandations – Axe 1 – Structure et gouvernance

#### Instance de gouvernance

**R1** Créer une instance des relations interculturelles basée à la direction générale inspirée du modèle du Bureau d'innovation sociale et environnement (BISTE), qui aurait pour mission de veiller à la mise en œuvre effective de l'approche interculturelle de manière transversale dans toutes les sphères de l'activité municipale.

Les responsabilités imputées à cette instance devraient permettre de:

- Exercer une veille stratégique quant aux questions d'immigration, d'intégration et d'approche interculturelle (à tous les niveaux de l'organisation);
- Assurer une cohérence entre tous les plans d'actions, stratégies, politiques existants à la Ville et en développement dans les différents

## Recommandations – Axe 1 – Structure et gouvernance

- 
- services, afin de s'assurer la prise en compte des besoins de la population issue de la diversité ethnoculturelle;
- Accompagner les services dans l'application de l'approche interculturelle;
  - Mener des actions de renforcement des capacités interculturelles de tous les intervenants et intervenantes en lien avec la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités socioculturelles (incluant les employées et employés de la Ville de même que les employées et employés des organismes partenaires);
  - Définir un cadre de référence précisant les déterminants de l'approche interculturelle que la Ville (incluant une perspective opérationnelle) et les promoteurs des activités socioculturelles devront adopter lors de la planification et l'exécution de toute activité socioculturelle.
  - Faciliter la mise en place d'un espace de concertation par et pour les organismes (animé par les organismes communautaires avec la Ville comme partie prenante) afin de faciliter la cohérence de l'offre d'activités socioculturelles et de signaler à la Ville les préoccupations du secteur en lien avec l'approche interculturelle.
  - Assurer un financement direct par la municipalité vers le secteur communautaire pour bonifier l'offre de services en activités socioculturelles.

## Axe 2 – Équité territoriale

La répartition géographique inégale de l'offre d'activités socioculturelles et des infrastructures en territoire lavallois a été relevée comme étant un frein important à la participation des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Le CCRIL s'inspire du concept de l'équité territoriale pour formuler une série de recommandations visant à favoriser une répartition plus équitable de l'offre sur le territoire. L'équité territoriale est un principe qui doit guider l'action en matière de développement des communautés et d'aménagement du territoire pour faire en sorte de compenser les inégalités et d'atténuer leurs conséquences<sup>16</sup>.

Dans le cadre du présent mandat, il est pertinent de mettre de l'avant l'équité territoriale dans une perspective de planification et de bonification de l'offre d'activités socioculturelles. Conformément aux constats présentés dans le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité, l'offre d'activités socioculturelle doit être soutenue par des infrastructures de qualité et être répartie équitablement sur l'ensemble du territoire, de manière à favoriser une offre de proximité pour toutes

<sup>16</sup> Selon Vivre en Ville, « l'équité territoriale est un objectif qu'une ville peut poursuivre en résorbant les inégalités et les exclusions relatives à l'accès à ses différentes composantes. Elle repose sur des politiques publiques permettant à chacun d'habiter dignement le territoire, de participer à la vie publique, culturelle, politique, d'accéder aux lieux d'emploi et de services, mais aussi d'apporter une juste contribution sur le plan économique et fiscal » (Vivre en Ville, 2024)

et tous. En effet, favoriser les activités de proximité renforce le potentiel de rapprochements et de rencontres entre les habitants d'un même quartier.

De plus, conformément au modèle de collaboration/coproduction de l'offre avec ses organismes partenaires, la Ville de Laval se doit de donner aux organismes du milieu les ressources et le soutien nécessaire à leurs activités, de manière à ce que l'offre d'activités offerte aux citoyennes et aux citoyens soit équitable entre les quartiers.

Par conséquent, la Ville de Laval doit renforcer les infrastructures dans les quartiers où il y a des déficiences et qui sont moins bien desservis notamment Laval-Ouest, Saint-François, Sainte-Dorothée et Saint-Vincent de Paul en favorisant les investissements (nouvelles infrastructures (incluant les parcs et autres types d'aménagement), entretien et rénovation, financement des organismes, etc.) dans les quartiers où il y a des déficits.

Dans une perspective d'équité territoriale, la Ville de Laval doit donc s'assurer d'avoir une offre de services décentralisée et de proximité dans tous les quartiers du territoire, de même que de faciliter l'accès aux zones dites centrales, notamment en adaptant son réseau de transport.

**Afin de permettre une offre d'activités diversifiées et équitablement réparties sur le territoire lavallois, le CCRIL recommande à la Ville de Laval de:**

## Recommandations – Axe 2 – Équité territoriale

### Évaluation des besoins par quartiers

**R2 Réaliser une étude d'évaluation des besoins par quartier<sup>17</sup>, avec une approche d'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes+ (ADS+)<sup>18</sup>, impliquant une consultation de la population afin de répondre adéquatement aux besoins réels et aux préoccupations des citoyennes et des citoyens.**

Cette évaluation devra prendre en compte, de manière spécifique, les besoins des personnes issues des communautés ethnoculturelles.

La planification du développement de nouvelles infrastructures et de l'aménagement du territoire et du maintien/entretien des infrastructures existantes par les services concernés, doit être faite conformément aux résultats de cette étude. En ce sens, le plan de revitalisation et de construction des nouvelles bibliothèques devrait se faire dans une perspective d'équité territoriale.

### Offre d'activités hors les murs

**R3 Multiplier les opportunités pour les citoyennes et les citoyens en allant à leur rencontre et en développant une offre d'activités hors les murs.**

Aller à la rencontre des citoyennes et des citoyens dans les lieux où ils se trouvent (surtout dans les quartiers déficitaires en matière d'infrastructure ou moins bien desservis en transport) permet de favoriser une plus grande

<sup>17</sup> Cette étude devrait inclure l'offre d'activités socioculturelles, mais devrait aussi, plus largement, inclure aussi les infrastructures, installations sportives, parcs et espaces verts, offre de transport en commun, etc. Toutes ses considérations doivent être prises en compte afin d'évaluer si une offre de services municipale dans un quartier est équitable par rapport aux autres quartiers du territoire.

<sup>18</sup> Selon la Table de concertation de Laval en condition féminine, l'ADS+ est « une méthode d'analyse simple et efficace qui permet de tenir compte des façons dont le genre, le fait d'être une personne racisée ou pas, la classe sociale, l'orientation sexuelle, le fait d'être une personne en situation de handicap ou pas, l'âge et d'autres facteurs identitaires influence » la situation des personnes. Ces considérations doivent donc être prises en compte lors de l'élaboration d'une politique, d'un projet, d'un plan d'action, afin de s'assurer de mettre en place des actions et des pratiques inclusives (TCLCF, 2025).

## Recommandations – Axe 2 – Équité territoriale

### Mobilité et transport

accessibilité de l'offre centralisée et de rejoindre des publics qu'on ne rejoint pas habituellement. Ces activités ont aussi un fort potentiel de découvrabilité pour les citoyennes et les citoyens qui ne connaissent pas les services et activités mis en place par la Ville.

Par conséquent, la densité de population ne doit pas être un facteur déterminant dans l'organisation d'événement ou d'une activité. Il faut plutôt faire des choix visant à rendre l'offre disponible et accessible de manière équitable sur l'ensemble du territoire, en priorisant les zones déficitaires.

**R4 Bonifier et adapter son offre de transport collectif afin de favoriser l'accessibilité aux lieux où se déroulent les activités socioculturelles ainsi qu'aux infrastructures de sport et de loisirs de manière équitable sur l'ensemble du territoire** (augmenter la fréquence de passage des autobus, ajuster la localisation des arrêts, revoir les trajets, etc.)

**R5 Rendre le transport public gratuit lors de grands évènements et augmente la fréquence des passages afin d'encourager la participation des personnes provenant de quartiers qui nécessitent des déplacements de plus longues distances<sup>19</sup> .**

Dans une perspective d'équité territoriale, il est important pour la Ville d'améliorer le réseau de transport collectif à l'intérieur des quartiers ainsi que de faciliter les déplacements des quartiers moins bien desservis vers les zones centrales (centre-ville, espace Montmorency, etc.), afin que tous les citoyens et citoyennes puissent aussi bénéficier des infrastructures et des activités/événements organisés dans les zones dites « centrales ».

## Axe 3 – Types et modalités d'activités

Bien que l'offre d'activités socioculturelles de la Ville de Laval soit extrêmement riche, les différents constats tirés dans le cadre de ce mandat démontrent qu'elle ne correspond pas tout à fait aux besoins de l'ensemble de la population lavalloise, dans toute sa diversité. L'une des responsabilités de la Ville étant de favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale, celle-ci se doit d'offrir une offre diversifiée et complémentaire avec des activités susceptibles de plaire à tous les publics, tout en permettant l'établissement de liens entre les communautés.

En ce sens, le CCRIL met en lumière une série de considérations à prendre en compte afin de bonifier l'offre d'activités socioculturelle pour que celle-ci puisse adéquatement répondre aux besoins de

<sup>19</sup> Cette recommandation vise donc à favoriser les populations qui ont de plus grands défis en matière d'accès aux activités/événements centraux en raison de leur lieu d'habitation ou de travail situé en périphérie ou dans des zones moins bien desservies par le réseau de transport.

toute la population, en prenant en compte les besoins des personnes issues de la diversité ethnoculturelle.

Essentiellement, il est important de retenir que les membres du CCRIL soutiennent que l'ensemble des activités socioculturelles organisées et supportées par la Ville de Laval, devrait favoriser les rapprochements interculturels. En ce sens, les activités faisant la promotion d'une culture spécifique devraient être planifiées et mises en œuvre de manière à favoriser les rapprochements entre les différentes cultures. En effet, les activités organisées par la Ville et ses partenaires ne devraient pas être intracommunautaires, celles-ci devraient plutôt toujours avoir une vocation universelle et rassembleuse.

De plus, il est primordial que les référents utilisés dans le cadre des différentes activités ne proviennent pas toujours de la culture majoritaire afin que des citoyennes et des citoyens de tous horizons s'y retrouvent et, ainsi, développent un sentiment d'appartenance fort envers leur ville.

**Afin de rendre disponible une offre d'activités socioculturelles diversifiée, complémentaire et susceptible de répondre aux besoins et aux intérêts de tous les publics, dans le but de favoriser le vivre-ensemble et les rapprochements interculturels, le CCRIL recommande à la Ville de Laval de:**

## Recommandations – Axe 3 – Types et modalités d'activités

### Types et modalités d'activités à favoriser

**R6** Favoriser les activités nécessitant des interactions sociales riches (fête des voisins, participation à un match de soccer ou de hockey) plutôt que des activités plus individuelles (visiter une exposition, assister à un concert, etc.) afin de multiplier les opportunités pour les citoyennes et citoyens issus de la diversité ethnoculturelle de vivre des moments de rencontres et d'échanges.

**R7** Prioriser toute activité non conditionnelle à une maîtrise de la langue française (ex. jeux de société et jeux de cartes, danse, sport, etc.) afin de faciliter notamment la participation des personnes allophones.

**R8** Favoriser une bonne diversité d'activités incluant des activités dont les référents sont à portée internationale ou universelle. (Ex. projection en plein air de compétitions sportives internationales, activités de salsa en plein air, spectacles musicaux mettant en vedette un répertoire international et populaire, etc.).

**R9** Mettre en place un réseau d'accompagnateurs et d'accompagnatrices dont le rôle serait de faire connaître l'offre d'activités socioculturelles de la Ville aux personnes issues de la diversité ethnoculturelle et de les accompagner lors des activités/événements afin de faciliter leur participation et leur intégration.

## Recommandations – Axe 3 – Types et modalités d'activités

**R10** S'assurer de l'accessibilité physique des lieux où se déroulent les activités et événements pour les personnes à mobilité réduite (ainés, personnes en situation de handicap, poussettes, etc.).

**R11** Mettre en place un Passeport permettant l'accès gratuit à tous (sans critère d'admissibilité autre que d'être Lavallois) à une diversité d'activités en territoire lavallois.

## Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication

Une barrière importante à la participation, tirée des constats de la collecte de données, concerne le manque d'information sur l'offre d'activités socioculturelles. Afin de pallier cet enjeu, il est nécessaire pour la Ville et ses partenaires de développer des stratégies de communication adaptées et diversifiées, notamment afin de rejoindre les personnes issues de la diversité ethnoculturelle.

Il est, en effet, primordial de diversifier les canaux de communication et de diffusion de l'offre d'activités afin que les informations se rendent aux populations qui ont moins le réflexe de s'informer via les canaux réguliers. L'adaptation de l'offre d'activités et la mise en place des recommandations contenues dans le présent avis, ne seront efficaces que si elles sont adéquatement communiquées aux citoyennes et citoyens.

**Afin de faciliter l'accessibilité à l'information pour les personnes issues de la diversité ethnoculturelle, le CCRIL recommande à la Ville de Laval de :**

## Recommandations – Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication

### Accessibilité de l'information et communication

**R12** Soutenir l'émergence et le développement de médias communautaires et alternatifs afin de multiplier les lieux de diffusion de l'information en mettant à disposition des ressources techniques et financières.

**R13** Reconnaître le milieu scolaire comme lieu stratégique de diffusion de l'information et favorise le développement de collaborations entre le milieu scolaire et le milieu communautaire.

## Recommandations – Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication

**R14** Mettre en place une plateforme web de diffusion qui rassemble différents médias locaux ayant une vocation en lien avec la diversité ethnoculturelle.



# Références bibliographiques

Adjizian, J.-M., Roult, R., White, B., Auger, D. & Zheng, D. Q. (2021). Le loisir comme facteur d'intégration sociale pour les nouveaux arrivants : étude de cas centrée sur certains arrondissements de Montréal. *Enjeux et société*, 8(1), 220–248. <https://doi.org/10.7202/1076542ar>

Aldama F. A. & Paquin, M. (2021) La participation sociale sous forme de bénévolat dans un festival multiculturel chez des immigrants de première génération, *Loisir et Société/Society and Leisure*, 44(3), 380-398, DOI: 10.1080/07053436.2021.1999088

Beauregard, C., Tremblay, J., Pomerleau, J., Simard, M., Bourgeois-Guérin, E., Lyke, C., & Rousseau, C. (2020). Building Communities in Tense Times: Fostering Connectedness Between Cultures and Generations through Community Arts. *American journal of community psychology*, 65(3-4), 437–454. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12411>

Carrefour d'action interculturelle (CAI). (2022). Activités socioculturelles. CAI. <https://www.cai-quebec.org/nos-services-2/activites-socioculturelles/>

Carrefour de ressources en interculturel (CRIC). (2019). *Le kit interculturel : Répertoire d'activités interculturelles à l'intention des enseignantes et des enseignants du secondaire*. <https://criccentresud.org/wp-content/uploads/2019/07/Kit-interculturel-2019.pdf>

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval (2021). Recensement de 2021 : Population et logements à Laval. [https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss\\_laval/Documentation/Sante\\_publique/Feuilles/Recensement\\_de\\_2021 - Chiffres\\_de\\_population\\_et\\_logement\\_version\\_finale.pdf](https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Feuilles/Recensement_de_2021 - Chiffres_de_population_et_logement_version_finale.pdf)

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Laval (2023). Portrait lavallois 2023. Démographie et caractéristiques sociodémographiques. [https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss\\_laval/Documentation/Sante\\_publique/Profils\\_et\\_portraits/Portraits/230824\\_PORTRAIT\\_LAVALLOIS\\_2023\\_FR\\_VF.pdf](https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Profils_et_portraits/Portraits/230824_PORTRAIT_LAVALLOIS_2023_FR_VF.pdf)

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Laval (2024). Surveillance de l'état de santé de la population – Données du recensement de la population de 2021 à Laval – Immigration, diversité ethnoculturelle et mobilité de la population. [https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss\\_laval/Documentation/Sante\\_publique/Feuilles/Immigration\\_et\\_mobilite\\_2021\\_20240117\\_VF\\_de\\_publication.pdf](https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Feuilles/Immigration_et_mobilite_2021_20240117_VF_de_publication.pdf)

Conseil de l'Europe. (2020). *Introduction à la liste de vérification interculturelle pratique*, Cités interculturelles : construire des ponts, abattre les murs. <https://rm.coe.int/real-equality-checklist-fr/1680a74ae4>

Conseil interculturel de Montréal (2019). Montréal, cité interculturelle : stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil\\_interc\\_fr/media/documents/strategie\\_integree\\_six\\_etapes.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/strategie_integree_six_etapes.pdf)

Drudi, G., Vaillancourt, S., Zheng, D. Q. (2020). Une recherche collaborative : l'accessibilité au loisir comme vecteur d'accueil et d'intégration en contexte interculturel, *Loisir et Société/Society and Leisure*, 43(3), 421-429, DOI: 10.1080/07053436.2020.1848047

Fauteux, M. (2018). *Les perceptions d'apprenant-e-s immigrant-e-s adultes à l'égard d'activités interculturelles réalisées dans une classe de francisation* [Mémoire, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.ugam.ca/12617/1/M15911.pdf>

Fleury, Réginald (12 mai 2019). *Intégrer les adolescents immigrants par l'humour dans Le goût des autres* (émission de radio), Ohdio, Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-gout-des-autres/segments/entrevue/117639/integration-humour-immigrants-ecoles-jeunes>

Giron, M. M. et Quintas, E. (2019). *MÉDIATION ARTISTIQUE ET RENCONTRE INTERCULTURELLE : Recenser, documenter et comprendre les interventions artistiques et culturelles avec les groupes en francisation au cégep de Saint-Laurent*. Artenso (Centre de recherche art et engagement social), [https://artenso.ca/wp-content/uploads/2022/11/Artenso\\_etude CSL francisation.pdf](https://artenso.ca/wp-content/uploads/2022/11/Artenso_etude CSL francisation.pdf)

Gouvernement du Québec. (2023). *Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2023*. Immigration. <https://www.quebec.ca/immigration/semaine-quebecoise-rencontres-interculturelles>

Gouvernement du Québec. (2025). Programme d'appui aux collectivités (PAC). <https://www.quebec.ca/immigration/aide-organismes-integration-immigration/programme-appui-collectivites>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (2023). Portail de données ouvertes. [https://rechercher.ouvert.canada.ca/donneesouvertes/?owner\\_org=cic&page=1&sort=score+desc&search\\_text=IRCC+permis+d%27C3%A9tude](https://rechercher.ouvert.canada.ca/donneesouvertes/?owner_org=cic&page=1&sort=score+desc&search_text=IRCC+permis+d%27C3%A9tude)

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2022). Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041 - Mise à jour 2022 ; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, découpage administratif SDA 2022; Statistique Canada, secteur peu ou pas peuplé, écoumène de la population de 2016 au 1:20 000 000 modifié par l'ISQ. [https://statistique.quebec.ca/cartovista/demographie\\_prj\\_pop/index.html](https://statistique.quebec.ca/cartovista/demographie_prj_pop/index.html)

Lévesque, S. et Peña, R. (2012). *Impact des activités interculturelles du Centre Mgr Marcoux sur l'intégration sociale* [Rapport final, Université Laval]. <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/sociologie/raplabo-levesquepena-2012.pdf>

Ministère de l'Éducation (2024). Activités interculturelles scolaires. <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/immigration-et-education-interculturelle/activites-interculturelles-scolaires>

MRC du Domaine-du-Roy, MRC de Maria-Chapdelaine et MRC de Lac-Saint-Jean-Est. (2023). *Guide pratique à l'usage des municipalités : visant l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants*. [https://mrcdomaineduroy-live-effda77227a9415f95-c886f3a.divio-media.net/filer\\_public/4a/e4/4ae492c6-2231-4d23-9fcf-ffceb9c5835d/guide\\_daccompagnement\\_pratique\\_pour\\_les\\_municipalites.pdf](https://mrcdomaineduroy-live-effda77227a9415f95-c886f3a.divio-media.net/filer_public/4a/e4/4ae492c6-2231-4d23-9fcf-ffceb9c5835d/guide_daccompagnement_pratique_pour_les_municipalites.pdf)

Observatoire Grand Montréal (2021). Portraits territoriaux édition 2021 – Ville de Laval. Communauté métropolitaine de Montréal. [https://observatoire.cmm.qc.ca/pdf/portraits/Portrait\\_65005.pdf](https://observatoire.cmm.qc.ca/pdf/portraits/Portrait_65005.pdf)

Pascual, J., Courouble, E. & Bonniel, J. (2009). *Interculturalism in the cultural policies of European cities*. Council of Europe. <https://rm.coe.int/16803009bc>

Politique régionale de développement social (2025). <https://prdslaval.ca/>

Réseau en immigration francophone de la Colombie-Britannique (2021). *91 gestes pour accueillir un nouvel arrivant*. <https://rifcb.ca/wp21/wp-content/uploads/2021/03/91-gestes-pour-accueillir-un-nouvel-arrivant.pdf>

Roy, Isabelle. (2021). *Briser l'isolement des personnes âgées issues de la diversité en temps de pandémie : la pratique artistique amateur à la rescousse des liens sociaux* [Projet d'intégration, HEC Montréal].

Semaine d'action contre le racisme (SACR) (2024). Semaine d'action contre le racisme. <https://sacr.ca/>

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (2024). Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2024-2035, Ville de Laval, <https://www.repersonslaval.ca/pdslp#:~:text=Pour%20rappel%2C%20le%20Plan%20directeur,service%20des%20citoyens%20et%20citoyennes>

Service Culture, loisir, sport et développement social (2020). Plan directeur des bibliothèques 2020-2036, Ville de Laval. [https://biblio.laval.ca/in/rest/public/Attachment/attach\\_cmsUpload\\_a51c5d4f-da62-4c7e-88ff-97dfab7c9676?gl=1\\*1ij3scb\\*gcl\\_au\\*NjczNDg0OTUzLjE3NDA1OTgyNTM.\\*ga\\*MTExOTkzMjA5My4xNjc1NzA4MDg2\\*ga\\_G6H5B2R1FL\\*MTc0MjxMjA2OC40NDMuMS4xNzQyOTEzMzYyLjYwLjAuMA..](https://biblio.laval.ca/in/rest/public/Attachment/attach_cmsUpload_a51c5d4f-da62-4c7e-88ff-97dfab7c9676?gl=1*1ij3scb*gcl_au*NjczNDg0OTUzLjE3NDA1OTgyNTM.*ga*MTExOTkzMjA5My4xNjc1NzA4MDg2*ga_G6H5B2R1FL*MTc0MjxMjA2OC40NDMuMS4xNzQyOTEzMzYyLjYwLjAuMA..)

Sport Laval (2020). <https://sportslaval.qc.ca/>

Statistique Canada (2021a). Recensement de la population de 2021 : Sommaire géographique. Laval, Ville (V) Subdivision de recensement, Québec. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/search-recherche/productresults-resultatsproduits-fra.cfm?Lang=F&GEOCODE=2021A00052465005>

Statistique Canada (2021b). Recensement de la population de 2021 : Tableau de profil, Québec. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dppd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=qu%C3%A9bec&DGUIDlist=2021A00052465005,2021A00052466023,2021A00052423027&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=23>

Statistique Canada (2021c). Tableau de bord du Visualiseur des données du Programme de recensement. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/cpdv-vdpr/index-fra.cfm>

Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) (2025). *Webinaire Sensibilisation ADS+* <https://tclcf.qc.ca/webinaire-sensibilisation-ads/>

Tsang, Art & Yang, Min & Yuan, Rui. (2021). The relationships between participation in intercultural activities on campus, whole-person development, and academic achievement: a mixed-methods study. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. 1-15. 10.1080/01434632.2021.1963121

Ville de Barrie. (2023). *City of Barrie: Official Plan 2051*. <https://www.barrie.ca/government-news/adopted-strategies-plans/official-plan>

Ville de Greater Bendigo. (2022). *Cultural Diversity and Inclusion Plan 2021-2025*. <https://www.bendigo.vic.gov.au/sites/default/files/2023-06/City-Greater-Bendigo-Cultural-Diversity-and-Inclusion-Plan-2021-2025.pdf>

Ville de Laval (2006). *Politique Culturelle de Laval – Laval, ville de culture – Une culture ouverte et vivante*. <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/politique-culturelle.pdf>

Ville de Laval (2012). *La politique de l'activité physique de Laval – Au cœur d'une vie citoyenne active*. <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/politique-activite-physique.pdf>

Ville de Laval (2015). Laval aujourd'hui – Un état des lieux pour repenser Laval. <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/repensons-laval-etat-lieux.pdf>

Ville de Laval. (2021). Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle. <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/immigration/cadre-reference-immigration-diversite-ethnoculturelle.pdf>

Ville de Laval. (2023A). Carte interactive <https://www.laval.ca/lieux/Pages/Fr/accueil.aspx#> (Consulté le 10 septembre 2023)

Ville de Laval (2023B). Plan d'action 2023-2028 – Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle. <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/cadre-reference-immigration-diversite-ethnoculturelle-plan-action-2023-2028.pdf>

Ville de Laval. (2024A). Dehors. Activités pour les adultes. <https://www.laval.ca/dehors/Pages/Fr/activites-adultes.aspx>

Ville de Laval. (2024B). Direction générale. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/direction-generale.aspx>

Ville de Laval. (2024C). Bulletin municipal Vivre à Laval. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/bulletin-municipal-vivre-a-laval.aspx>

Ville de Laval (2025A). Culture, loisirs, sport et développement social. <https://www.laval.ca/organisation-municipale/administration-municipale/services-municipaux/culture-loisirs-sport-developpement-social/#:~:text=Le%20Service%20de%20la%20culture,et%20leur%20sentiment%20d%27appartenance>.

Ville de Laval (2025B). Politique culturelle. <https://www.laval.ca/organisation-municipale/plans-action-politiques-municipales/politique-culturelle/>

Ville de Laval. (2025C). S'inscrire à une activité sportive, culturelle ou de loisir. <https://www.laval.ca/sports-loisirs/inscrire-activite-sportive-culturelle-loisirs/#:~:text=Les%20organismes%20reconnus%20par%20la,%27organisme%20qui%20l%27offre>.

Vivre en ville (2024). *Équité territoriale*. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/equite>

White, B. W., & Frozzini, J. (dir.). (2022). *Villes interculturelles au Québec : Pratiques d'inclusion en contexte pluriethnique*. Montréal (Québec, Canada): Presses de l'Université du Québec.

# Annexes

# Annexe 1

## Définitions des concepts clés

### Accessibilité

- « Laval valorise, à la grandeur de son territoire, l'accessibilité de l'ensemble des services et des installations, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de toutes ses citoyennes et tous ses citoyens. Laval souhaite que chaque citoyenne ou citoyen, quelles que soient ses capacités, ait accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire. Cette approche inclusive et respectueuse des droits des personnes a un but d'équité. » ([Ville de Laval – Plan d'action 2023-2028. Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle, p.5](#))

### Activités socioculturelles

- Socioculturel:
  - « Relatif aux structures sociales et à la culture qui contribue à les caractériser. » ([Larousse](#)).
- Activités culturelles:
  - « Activités qui incarnent ou transmettent des expressions culturelles indépendamment de la valeur commerciale qu'elles peuvent avoir. Elles peuvent être une fin en soi ou contribuer à la production de biens et de services culturels. » ([UNESCO](#))
- Animation culturelle/animateur culturel:
  - « Organise et surveille les activités d'ordre social, récréatif et éducatif d'associations de jeunesse, de centres communautaires et d'organisations analogues : organise des activités diverses, telles que des jeux, des danses, des représentations théâtrales, des conférences, des discussions, des débats, des excursions et des cours de vulgarisation portant sur des sujets tels que l'art, les langues, la politique et les arts et métiers » ([Office québécois de la langue française](#))
- Activités socioculturelles :
  - « Les activités qui peuvent permettre de créer des liens. » (Définition de la division du développement social de la Ville de Laval)
- **Définition sélectionnée** : « Les activités en lien avec les loisirs, la culture, les arts, les sports et tout autre évènement ou activité visant à créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise. »

### Communautés culturelles

- « Groupes sociaux qui se sont formés dans une population d'immigrants et qui ont une culture distincte. » ([Gouvernement du Canada, TERMIUM Plus®](#))
- « Groupes sociaux étendus, issus des diverses nationalités (italienne, vietnamienne, etc.) d'immigration et des nations autochtones, et constituant des volets de la diversité culturelle irriguant les circuits de diffusion et d'échange dans la société québécoise. » ([Gouvernement du Québec, Thésaurus de l'activité gouvernementale](#))
- Le CCRIL a pris acte de ces définitions, mais préfère prioriser une définition plus englobante.

### Équité

- « Laval veille au juste partage et à la juste allocation des ressources entre les personnes ou les groupes, dans une perspective de justice sociale et d'égalité des droits et des chances. Les mesures mises en œuvre prennent ainsi en compte différents facteurs propres aux personnes ou à leur contexte de vie afin de réduire les inégalités sociales et la discrimination systémique » ([Ville de](#)

### **Interculturalisme**

- Définition de la Commission Bouchard-Taylor (2008) : « l'interculturalisme est défini comme une "politique ou modèle préconisant des rapports harmonieux entre cultures, fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences" (Commission de consultation, 2007 : 42). » (p.48)
- « Les immigrants et les membres des groupes minoritaires, s'ils le souhaitent, préservent l'essentiel ou une partie substantielle de leur culture, mais en la conjuguant avec des éléments de la culture majoritaire. Ils empruntent, donc, à ses valeurs fondamentales, à ses coutumes, ils s'approprient la langue française, ils participent à la mémoire nationale et à l'identité québécoise. En retour, la culture majoritaire change, elle aussi, en incorporant des éléments des cultures minoritaires. On reconnaît ici les deux pôles qui fondent l'interculturalisme : intégration et diversité. Au gré de ces processus, la culture québécoise demeure une francophonie, largement nourrie de la tradition canadienne-française. Mais la différence culturelle survit au gré d'une dynamique d'interaction respectueuse de l'Autre, qui établit un équilibre (toujours mouvant) entre intégration et diversité. » (Commission de consultation, 2007 : 21) » (p.47-48)
- « "Le rapport final de la CBT (publié cinq mois après la fin des consultations) comprend cinq sections, et c'est dans la troisième que les coprésidents affirment que l'interculturalisme est le modèle d'intégration le plus adapté à la réalité québécoise, parce qu'il « s'efforce de concilier la diversité ethnoculturelle avec la continuité du noyau francophone et la préservation du lien social » (Bouchard et Taylor, 2008 : 20)" » (p.50) ([Frozzini, J. 2014. Chapitre 2. L'interculturalisme et la Commission Bouchard-Taylor. In L'interculturel au Québec: Rencontres historiques et enjeux politiques. Presses de l'Université de Montréal. doi:10.4000/books.pum.5439](#))

### **Multiculturalisme**

- « Le « multiculturalisme » canadien est une notion qui peut être interprétée de différentes façons : sous un angle descriptif (comme un fait de société), sous un angle normatif (comme une idéologie) ou sous un angle politique (comme une politique de l'État).
- Vu comme fait de société, le multiculturalisme désigne la cohabitation de personnes de diverses origines raciales et ethniques. Sur le plan idéologique, le multiculturalisme recouvre un ensemble relativement cohérent d'idées et d'idéaux qui sont liés à la célébration de la diversité culturelle du Canada. Du point de vue des politiques de l'État, le multiculturalisme signifie la gestion de la diversité au moyen de diverses interventions officielles des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des administrations municipales. » ([Brosseau L., Dewing M., 2009. Le multiculturalisme canadien. Gouvernement du Canada, Division des affaires juridiques et sociales, Service d'information et de recherche parlementaires, Publication n.2009-20-F, révisé le 3 janvier 2018](#))

# Annexe 2

## Questionnaire et affiche - Sondage

### Introduction sur la page du sondage :

Le Comité exécutif de la Ville de Laval a mandaté le Comité consultatif des relations interculturelles de Laval (CCRIL) afin de lui proposer des recommandations pour augmenter les activités socioculturelles de la Ville et ses partenaires. Afin de développer des recommandations adaptées au contexte de la Ville de Laval, le CCRIL a conçu un sondage, en collaboration avec la firme Nada Conseils, afin de mieux comprendre les besoins de la population lavalloise.

Les **activités socioculturelles** visées par ce sondage sont celles organisées par la Ville et ses partenaires qui touchent les loisirs, la culture, les arts, les activités récréatives et tout autre évènement visant à **créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise** (ex. activités liées aux arts visuels ou à la musique, activités sportives, festival multiculturel, expositions, jumelages interculturels, etc.).

Le sondage comporte des questions sur la perception des activités socioculturelles ainsi que des questions démographiques qui nous aideront à mieux comprendre les différentes réalités de la population lavalloise et à adapter les activités socioculturelles de la ville.

La durée pour compléter le sondage est d'environ **15-20 minutes** et la date limite pour le compléter est le **7 mai 2024**. Il s'agit d'un sondage **100% anonyme** et votre participation permettra au CCRIL de formuler des recommandations justes et représentatives de la réalité lavalloise et des besoins des citoyens et citoyennes dans tous les spectres de sa diversité. En répondant à ce sondage, vous contribuez à entretenir et à développer le vivre-ensemble, le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté à Laval.

Votre participation est donc grandement appréciée!

Pour toute question ou commentaire en lien avec le sondage, contactez [Nada Conseils](#).

### A. Questions démographiques :

1. Dans quel **quartier** de Laval habitez-vous actuellement ?
  - Auteuil
  - Chomedey
  - Duvernay
  - Fabreville
  - Îles-Laval
  - Laval-des-Rapides
  - Laval-sur-le-Lac
  - Laval-Ouest
  - Pont-Viau
  - Sainte-Rose
  - Sainte-Dorothée
  - Saint-François
  - Saint-Vincent-de-Paul
  - Vimont
2. Depuis **combien de temps** habitez-vous à Laval ?
  - Moins de 6 mois
  - Entre 6 mois et 2 ans
  - Entre 2 ans et 5 ans
  - Entre 5 et 10 ans
  - Plus de 10 ans
3. À quel **groupe d'âge** appartenez-vous ?

- Entre 18 et 24 ans
- Entre 25 et 34 ans
- Entre 35 et 44 ans
- Entre 45 et 54 ans
- Entre 55 et 64 ans
- Entre 65 et 74 ans
- Entre 75 et 84 ans
- 85 ans et plus
- Je préfère ne pas répondre

4. Quelle est votre **identité de genre** ?

- Femme
- Homme
- Non-binaire
- Agenre
- Autre : \_\_\_\_\_
- Je préfère ne pas répondre

5. Vous identifiez-vous à une des **communautés LGBTQ2E+\***?

Note : \*Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres (trans), bispirituelles ou queer. Le signe «+» désigne toute autre communauté faisant partie de la diversité sexuelle et de genre.

- Oui
- Non
- Je préfère ne pas répondre

6. À quel(s) **groupe(s) ethnoculturel(s)** vous identifiez-vous ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Caucasiens
- Hispanique
- Noir
- Arabe
- Asiatique
- Autochtone
- Autre : \_\_\_\_\_

7. Êtes-vous ou votre famille **issue ou issu de l'immigration**?

- Oui, première génération (je suis née ou né à l'extérieur du Canada)
- Oui, deuxième génération (mes parents sont nés à l'extérieur du Canada)
- Oui, troisième génération (mes grands-parents sont nés à l'extérieur du Canada)
- Non

8. Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez indiquer **le ou les pays d'origine** :

- Question ouverte

9. Quelle est votre **langue maternelle** ?

- Anglais
- Arabe
- Crée
- Espagnol
- Français
- Grec
- Italien
- Langue autochtone
- Mandarin
- Panjabi
- Portugais
- Russe
- Ukrainien
- Autre : \_\_\_\_\_

10. À quel **système de croyances** vous identifiez-vous le plus ?

- Bouddhisme

- Christianisme
- Hindouisme
- Islam
- Judaïsme
- Spirituel
- Non religieux
- Autre : \_\_\_\_\_

11. Vous identifiez-vous comme... ? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Parent** d'au moins un enfant de moins de 12 ans
- Proche aidante ou aidant** (enfant, parent, frère ou sœur, autres membres de la famille, etc.). *Une ou un proche aidant est une personne qui répond aux besoins d'une autre personne qui n'est pas totalement indépendante, comme un enfant en bas âge ou un adulte malade, et qui lui apporte son aide.*
- Une personne vivant avec un **trouble de santé mentale** diagnostiqué

*Cela inclut les troubles anxieux, la dépression et tout autre trouble de santé mentale.*

- Une personne **neurodivergente ou neuroatypique**

*Cela inclut notamment le spectre de l'autisme, le TDAH, la douance, la dyslexie et la dyscalculie.*

- Une personne vivant en **situation de handicap physique**

*Cela inclut les handicaps physiques chroniques tels que le diabète, l'arthrite, etc.*

- Aucune de ces réponses

12. Quel est votre **niveau d'éducation** ? (Veuillez indiquer le plus haut niveau que vous avez complété)

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Études collégiales
- Études universitaires (premier cycle)
- Études universitaires (deuxième cycle)
- Études universitaires (troisième cycle)
- Autre : \_\_\_\_\_

13. Quel est votre **statut d'emploi** ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Étudiante ou étudiant ou en formation
- Emploi à temps plein
- Emploi à temps partiel
- Emploi saisonnier
- En recherche d'emploi
- Personne à la maison
- En congé parental
- En incapacité de travailler
- Retraitee ou retraité
- Autre : \_\_\_\_\_

#### B. Questions sur votre expérience avec les activités socioculturelles

14. À quelle **fréquence** participez-vous à des activités socioculturelles ?

- Jamais
- Rarement
- À l'occasion (quelques fois par année)
- Souvent (presque à tous les mois)
- Très souvent (plusieurs fois par mois)

15. Pour quelle(s) **raison(s)** participez-vous à des activités socioculturelles ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- Pour participer à une activité qui m'intéresse
- Pour rencontrer de nouvelles personnes
- Pour sortir de chez moi
- Pour bouger
- Pour essayer de nouveaux loisirs
- Pour pratiquer et/ou apprendre le français
- Pour apprendre à connaître une nouvelle culture

- Autre : \_\_\_\_\_
- 16. Si vous avez **participé** à des activités socioculturelles à Laval dans la **dernière année**, veuillez indiquer lesquelles :
  - Question ouverte
- 17. Si vous avez déjà participé à des activités socioculturelles, **lesquelles** avez-vous le **plus appréciées**?
  - Question ouverte
- 18. Qu'avez-vous le **plus apprécié** des activités socioculturelles auxquelles vous avez participé ? (S'il y a lieu)
  - Question ouverte
- 19. Qu'avez-vous **moins apprécié** des activités socioculturelles auxquelles vous avez participé ? (S'il y a lieu)
  - Question ouverte
- 20. De **quelle(s) façon(s)** avez-vous **entendu parler** des activités socioculturelles ?
  - Site web de la ville
  - Journaux
  - Médias sociaux
  - Infolettre
  - Personnes dans mon entourage
  - Autre : \_\_\_\_\_
- 21. Quelle serait pour vous la **langue préférée pour les communications** en lien avec les activités socioculturelles ?
  - Français
  - Anglais
  - Autre : \_\_\_\_\_
- 22. De quelle(s) façon(s) vous **déplacez-vous** en général sur le territoire lavallois ?
  - Marche
  - Vélo
  - Transport en commun
  - Voiture
  - Taxi
  - Autre : \_\_\_\_\_
- 23. Lequel ou lesquels de ces **facteurs** peuvent faire en sorte que **vous ne participez pas** à une activité socioculturelle ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)
  - Manque de temps
  - L'accessibilité physique
  - Le coût des activités est trop élevé (\$)
  - Pas suffisamment d'informations sur les activités qui ont lieu à Laval
  - Méconnaissance du français
  - Méconnaissance de l'anglais
  - Pas d'intérêt envers ce type d'activités
  - Contraintes familiales
  - Contraintes religieuses
  - Le lieu des activités n'est pas accessible
  - Peur, inconfort, ou anxiété sociale
  - Je connais peu ou pas de personnes à Laval avec qui participer aux activités
  - Appréhension de vivre du racisme, des préjugés ou de la discrimination
  - Autre : \_\_\_\_\_
- 24. Y a-t-il des **facteurs** qui ont **facilité** votre **participation** à des activités socioculturelles ? Si oui, lesquels ?
  - Question ouverte
- 25. Sur une échelle de 1 à 5, à quel niveau **vous sentez-vous intéressée ou intéressé** par les activités socioculturelles offertes par la Ville de Laval et ses partenaires?
  - 1 = Je ne me sens pas du tout intéressée ou intéressé
  - 5 = Je me sens tout à fait intéressée ou intéressé
- 26. Quel genre **d'activités socioculturelles** aimeriez-vous voir davantage offertes par la Ville de Laval et ses partenaires ?

- Question ouverte
27. Selon vous, quel genre d'activités socioculturelles peuvent **favoriser les liens entre les différentes communautés** qui composent la mosaïque lavalloise ?
- Question ouverte
28. Pensez-vous à des **points à améliorer** ou à des **suggestions** en lien avec les activités socioculturelles offertes par la Ville de Laval et ses partenaires ?
- Question ouverte
29. Niveau de **connaissance** ou **d'exposition** aux différentes communautés lavalloises : À combien estimez-vous votre niveau d'exposition ou de communication avec les personnes issues d'un **groupe ethnoculturel différent du vôtre** (échelle 1 à 5) ?
- 1 = Je ne suis jamais exposée ou exposé à ou en contact avec des groupes ethnoculturels différents du mien
  - 5 = Je suis souvent exposée ou exposé à ou en contact avec des groupes ethnoculturels différents du mien
30. Dans quel **contexte** êtes-vous **exposée ou exposé** à des groupes ethnoculturels différents du vôtre ?
- Travail
  - Loisirs
  - Entourage (famille, amis)
  - Autres : \_\_\_\_\_
31. Avez-vous des **commentaires généraux** à partager en lien avec ce sondage ?

---

## Affiche 1 – Sondage

**CCRIL**  
Comité consultatif sur les relations  
interculturelles de Laval

### Sondage sur les activités socioculturelles à Laval

Le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL) souhaite connaître **vos** opinion sur l'offre d'activités socioculturelles à Laval.

Cela concerne les activités en lien avec les loisirs, la culture, les arts, les sports et tout autre événement ou activité visant à créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise.

**Sondage en ligne**  
Anonyme  
Prend environ 15 minutes

Date limite pour répondre au sondage: **23 avril 2024**

**Pour participer:**

1. Vous devez habiter à Laval et avoir 18 ans et plus.
2. Cliquez sur un des liens suivants pour remplir le sondage:

**Sondage en français** **Sondage en anglais**

Votre participation est grandement appréciée et contribue à développer le vivre-ensemble à Laval!

**nada** Ce sondage est effectué en collaboration avec **Nada Conseils**. Pour toute question ou commentaire, contactez-nous: [www.nadaconseils.com/contact](http://www.nadaconseils.com/contact)

**Laval**



# Annexe 3

## Questionnaire et affiche – Entretiens semi-dirigés

### Intro :

- Présentation du projet et de l'objectif
- Définition des activités socioculturelles
- Confidentialité des entretiens
- Pas enregistré, prise de notes

### A. Questions de présentation

1. Quel est votre rôle et dans quelle organisation?
2. Depuis combien de temps?
3. Quel contact avez-vous avec les activités socioculturelles?

### B. Questions sur votre expérience avec les activités socioculturelles

4. Quelle est votre **perception de l'offre d'activités socioculturelles actuelle** à Laval?
5. Selon vous, quel genre d'activités socioculturelles est **le plus apprécié** par la population?
6. Selon vous, quel genre d'activités socioculturelles contribue le plus à **développer des liens** (interculturels) à Laval?
7. Selon vous, quelles sont les **barrières** à la participation aux activités socioculturelles présentement? Quels facteurs font en sorte que les gens ne participent pas/peu?
8. Quels **groupes** participent le plus à des activités socioculturelles présentement selon vous?
9. Qu'est-ce qui **facilite la participation** aux activités socioculturelles selon vous?

### C. Questions sur l'offre d'activités socioculturelles future

10. Quel genre **d'activités socioculturelles** la Ville de Laval et ses partenaires **devraient-ils davantage mettre en place** selon vous (ex. pour faciliter le développement de relations interculturelles)? Des suggestions?
11. Y a-t-il des **populations/groupes que la Ville de Laval et ses partenaires doivent davantage rejoindre/cibler** au niveau des activités socioculturelles?
12. Avez-vous **d'autres recommandations** en lien avec les activités socioculturelles?

---

## Affiche 2 – Entretiens semi-dirigés

**CCRIL**  
Comité consultatif sur les relations  
interculturelles de Laval

### Projet de recherche sur les activités socioculturelles à Laval

Le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL) souhaite connaître **votre opinion sur l'offre d'activités socioculturelles à Laval** et vous invite à un court **entretien virtuel**.

L'objectif du projet est de proposer des recommandations au Comité exécutif de la Ville pour augmenter les activités socioculturelles de la Ville et ses partenaires.

Le projet concerne les activités en lien avec les loisirs, la culture, les arts, les sports et tout autre événement ou activité visant à **créer des liens entre les différentes communautés constituant la mosaïque lavalloise**.

Entretiens virtuels  
Participation confidentielle  
Durée d'environ 30 minutes

Date limite pour participer aux entretiens:  
**8 avril 2024**

Votre participation est grandement appréciée et contribue à développer le vivre-ensemble à Laval

Ce projet est effectué en collaboration avec **Nada Conseils**. Pour toute question ou commentaire, [contactez-nous](#).

# Annexe 4

## Questionnaire – Groupe de discussion

### Intro :

- Présentation du projet et de l'objectif
- Définition des activités socioculturelles
- Confidentialité des entretiens
- Pas enregistré, prise de notes

### A. Questions sur votre expérience avec les activités socioculturelles

1. De façon générale, quel genre d'activités socioculturelles **appréciez-vous** le plus et pourquoi ?
2. Quelle est votre **expérience avec les activités socioculturelles à Laval** (ex. quelles activités, fréquence de participation, etc.)? (\*Merci de nous mentionner dans quel quartier de Laval vous habitez actuellement et depuis combien de temps vous habitez à Laval.)
3. Quelle est votre **perception de l'offre d'activités socioculturelles actuelle** à Laval ?
4. Selon vous, quel genre d'activités socioculturelles contribue le plus à **développer des liens** (interculturels) à Laval ?
5. Selon vous, quelles sont les **barrières** à la participation aux activités socioculturelles présentement ? Quels facteurs font en sorte que les gens ne participent pas/peu ?
6. Qu'est-ce qui **facilite la participation** aux activités socioculturelles pour vous ? Qu'est-ce qui pourrait faire en sorte que vous participiez plus à ce type d'activités ?

### B. Questions sur l'offre d'activités socioculturelles future

7. Quel genre **d'activités socioculturelles** la Ville de Laval et ses partenaires **devraient-ils davantage mettre en place** selon vous (ex. pour faciliter le développement de relations interculturelles) ? Des suggestions ?
8. Y a-t-il des **populations/groupes que la Ville de Laval et ses partenaires doivent davantage rejoindre/cibler** au niveau des activités socioculturelles ?
9. Avez-vous **d'autres recommandations** en lien avec les activités socioculturelles ?

# Annexe 5

## Enjeux prioritaires et objectifs du Cadre de référence en immigration, ciblés dans l'avis

### Axe thématique - Participation sociale

**Orientation 2 :** Consolider les caractéristiques de Laval comme collectivité accueillante et inclusive qui valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale, et lutte contre la discrimination.

Enjeux prioritaires	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Sensibilisation et préparation de la collectivité lavalloise et des milieux de vie.</li><li>2.2 Cohabitation harmonieuse et cohésion sociale.</li><li>2.3 Présence des communautés ethnoculturelles dans les instances décisionnelles et démocratiques.</li><li>2.4 Connaissance et compréhension des réalités culturelles, des façons de faire et des codes culturels différents, et adoption des valeurs communes de la société québécoise.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Favoriser le rapprochement, le dialogue interculturel et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle, notamment à travers des activités d'échange thématiques et en misant sur la création de lieux et d'espaces de rencontre qui permettent un partage réciproque d'expériences.</li><li>2.2 Valoriser l'apport des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à l'enrichissement et au développement de la collectivité lavalloise.</li><li>2.3 Mettre en place des initiatives et des stratégies de sensibilisation des différents acteurs de la société, notamment les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires publics, privés, institutionnels et communautaires, afin de prévenir et de contrer les préjugés, la discrimination et le racisme.</li><li>2.4 Travailler à identifier et réduire les obstacles systémiques à la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à la société lavalloise.</li></ul>

### Axe thématique – Participation culturelle

**Orientation 4 :** Favoriser la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle lavalloise et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture.

Enjeux prioritaires	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>4.1 Représentation de la diversité dans le milieu culturel (domaines des professions, des productions et des médias culturels).</li><li>4.2 Participation et valorisation de la contribution des artistes issus des minorités ethnoculturelles dans le domaine des arts et de la culture.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>4.1 Diffuser et promouvoir l'offre culturelle auprès des personnes issues de l'immigration.</li><li>4.2 Bonifier et diversifier la programmation et l'offre culturelle en assurant, entre autres, la participation d'artistes lavalloises et lavallois issus de la diversité.</li><li>4.3 Assurer l'accessibilité des personnes immigrantes aux activités culturelles, notamment l'accessibilité financières, en tenant compte des différents statuts économiques et sociaux des ménages et des familles.</li></ul>

- 4.3 Accessibilité de l'offre culturelle sous toutes ses formes pour les personnes issues de l'immigration.

## Axe thématique: Prestation de services en contexte interculturel

**Orientation 6 :** Améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services municipale aux citoyens en tenant compte des besoins différenciés des nouveaux arrivants et personnes issues de l'immigration.

Enjeux prioritaires	Objectifs
<p>6.1 Représentativité de la diversité dans la fonction publique municipale.</p> <p>6.2 Coordination interservices et transversalité.</p> <p>6.3 Développement des compétences interculturelles.</p> <p>6.4 Promotion de l'offre de services auprès des nouveaux arrivants et visibilité des actions en matière d'inclusion.</p> <p>6.5 Connaissance des réalités des communautés immigrantes.</p> <p>6.6 Charge de travail des professionnels en contexte pluriethnique.</p> <p>6.7 Accessibilité, adéquation et adaptation de l'offre de services municipales.</p> <p>6.8 Communication et barrière linguistique.</p> <p>6.9 Accès et condition du logement.</p> <p>6.10 Défi de mobilisation et de participation des personnes immigrantes.</p> <p>6.11 Accès aux activités de loisirs culturelles et sportives.</p> <p>6.12 Discrimination et profilage racial.</p> <p>6.13 Zonage et lieu de culte.</p> <p>6.14 Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat immigrant.</p> <p>6.15 Admissibilité au soutien municipal.</p>	<p>6.1 Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.</p> <p>6.2 Développer et mettre en place des stratégies de communication et de diffusion de l'information afin de promouvoir l'offre de services et d'activités de la Ville et de susciter la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.</p> <p>6.3 Sensibiliser le personnel municipal aux réalités des communautés ethnoculturelles et développer des programmes de formation continue sur les compétences interculturelles à l'intention des membres du personnel, peu importe leurs fonctions ou leur catégorie d'emploi.</p> <p>6.4 Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'accès à l'égalité en emploi de façon à améliorer la représentativité dans la fonction publique municipale des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles.</p> <p>6.5 Accompagner et soutenir dans leurs démarches de création et de croissance d'entreprise les personnes immigrantes appartenant à la catégorie « gens d'affaires » (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes).</p>

## Axe thématique – Gouvernance municipale en matière de diversité ethnoculturelle

**Orientation 7 :** Reconnaître et affirmer l'approche interculturelle comme modèle d'aménagement du vivre-ensemble à Laval, soutenue par une approche citoyenne et d'inclusion sociale qui favorise la participation de toutes et tous et le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité lavalloise.

Enjeux prioritaires	Objectifs
<p>7.1 Diversité et clarté des orientations de la Ville au regard de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle.</p> <p>7.2 Cadre commun et partagé quant au positionnement municipal sur la prestation de services en contexte interculturel.</p> <p>7.3 Directives de service à la clientèle.</p>	<p>7.1 Sensibiliser et former les employés municipaux et les partenaires lavallois quant à l'approche privilégiée par la Ville dans la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration.</p> <p>7.2 Offrir des services de qualité à toutes les citoyennes et à tous les citoyens, peu importe leur appartenance</p>

**7.4 Cohabitation des courants de pensée pluralistes et des approches de gestion de la diversité (identité ethnique et identité citoyenne).**

ethnique, dans leurs milieux de vie, en adéquation avec leurs besoins, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente des services, qui tient compte de la capacité des personnes à les recevoir.

**7.3 Soutenir les organismes dont les services et les interventions répondent à deux enjeux collectifs et spécifiques, dans une perspective de prise en compte des besoins différenciés et dans un souci d'équité et d'inclusion, et ce, en fonction de l'admissibilité aux programmes.**

---

# Annexe 6 - Barrières, facteurs facilitants et bonnes pratiques

Tirés des résultats du sondage, des groupes de discussion, de l'étude sur les loisirs de proximité, des entretiens et de la revue de littérature.

Tableau 4 - Barrières (freins)

Barrières (freins)		Constats	Revue de littérature	Étude loisirs de proximité	Sondage	Entretiens	Groupe de discussion
Méconnaissance de la langue		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Isolément social/anxiété sociale		✓			✓		
Méconnaissance des activités		✓	✓	✓	✓	✓	
Coût des activités		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Manque de temps/contraintes familiales		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Manque d'accessibilité (transport)		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sous-représentation et discrimination		✓			✓	✓	
Contraintes d'ordre religieux		✓					
Représentations culturelles du loisir		✓					
Peu d'opportunités d'échanges pendant		✓					
Manque d'intérêt/personne avec qui participer				✓	✓	✓	
Manque de choix dans les quartiers		✓	✓			✓	✓
Absence/désuétude des infrastructures				✓		✓	✓
Difficulté d'inscription/liste d'attente				✓		✓	✓
Choc culturel/faibles compétences interculturelles		✓					

**Tableau 5 - Facteurs facilitateurs**

**Facteurs facilitateurs**

Constats	Revue de littérature	Étude loisirs de proximité	Sondage	Entretiens	Groupe de discussion
Implication des CE dans la planification	✓			✓	
Accessibilité physique/proximité	✓	✓	✓	✓	✓
Accessibilité économique/gratuité	✓	✓	✓	✓	✓
Compétences interculturelles	✓				
Ouverture d'esprit / respect de l'autre	✓				
Maîtrise du français	✓	✓			
Horaire de l'activité (jours & heure)		✓	✓	✓	✓
Transport disponible		✓	✓	✓	✓
Répartition des activités sur le territoire	✓		✓	✓	✓
Collaboration entre la Ville et organismes	✓			✓	
Diversité des canaux de communication	✓	✓	✓	✓	✓
Activités dans plusieurs langues	✓			✓	
Activités inclusives pour les familles	✓		✓	✓	✓
Engagement des professeur.e.s					✓

**Tableau 6 - Bonnes pratiques**

<b>Bonnes pratiques</b>		<b>Constats</b>	<b>Revue de littérature</b>	<b>Étude loisirs de proximité</b>	<b>Sondage</b>	<b>Entretiens</b>	<b>Groupe de discussion</b>
<b>Planification</b>							
Communications adaptées et diversifiées		✓	-	✓	✓	✓	✓
Intersectionnalité dans la planification (ex. inclusion des familles, personnes âgées, nouveaux.e.s arrivant.e.s)		✓		✓	✓	✓	
Répartition stratégique sur le territoire		✓		✓	✓	✓	✓
Promotion du bénévolat et des ses bénéfices		✓					
Sensibiliser aux bénéfices du loisir/des activités socioculturelles		✓					
Développer la compétence interculturelle		✓					
<b>Types d'activités</b>							
Partage, dialogue & échanges (ex. tout âge)		✓		✓	✓	✓	✓
Miser sur la pratique artistique amateur		✓		✓	✓	✓	✓
Allouer plus de temps pour les discussions		✓		✓			
Sport, cuisine, musique, arts visuels et danse		✓		✓	✓	✓	✓
À l'extérieur (ex. Parc, fête de quartier)		✓		✓	✓	✓	✓
Jumelages interculturels		✓		✓	✓	✓	
Cours (ex. apprendre un nouveau loisir)					✓	✓	✓
<b>Mise en œuvre et suivi</b>							
Outiliser acteurs locaux: besoins des CE		✓			✓		
Mécanismes de partage et de concertation		✓			✓		
Outils : évaluation du contenu et de l'impact		✓					
Consultation des CE à toutes les étapes		✓			✓	✓	
Représentativité dans la fonction publique		✓					

# Annexe 7 - Tableau synthèse des recommandations

## Axe 1 – Structure et gouvernance

### Instance de gouvernance

**R1** Créer une instance des relations interculturelles basée à la direction générale inspirée du modèle du Bureau d'innovation sociale et environnement (BISTE), qui aurait pour mission de veiller à la mise en œuvre effective de l'approche interculturelle de manière transversale dans toutes les sphères de l'activité municipale.

## Axe 2 – Équité territoriale

### Évaluation des besoins par quartier

**R2** Réaliser une étude d'évaluation des besoins par quartier, avec une approche d'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes+ (ADS+), impliquant une consultation de la population afin de répondre adéquatement aux besoins réels et aux préoccupations des citoyennes et des citoyens.

### Offre d'activités hors les murs

**R3** Multiplier les opportunités pour les citoyennes et les citoyens en allant à leur rencontre et en développant une offre d'activités hors les murs.

### Mobilité et transport

**R4** Bonifier et adapter l'offre de transport collectif afin de favoriser l'accessibilité aux lieux où se déroulent les activités socioculturelles ainsi qu'aux infrastructures de sport et de loisirs de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

**R5** Rendre le transport public gratuit lors de grands événements et augmenter la fréquence des passages afin d'encourager la participation des personnes provenant de quartiers qui nécessitent des déplacements de plus longues distances.

## Axe 3 – Type et modalités d'activités

### Types et modalités d'activités à favoriser

**R6** Favoriser les activités nécessitant des interactions sociales riches (fête des voisins, participation à un match de soccer ou de hockey) plutôt que des activités plus individuelles (visiter une exposition, assister à un concert, etc.) afin de multiplier les opportunités pour les citoyennes et citoyens issus de la diversité ethnoculturelle de vivre des moments de rencontres et d'échanges.

- R7** Prioriser toute activité non conditionnelle à une maîtrise de la langue française (ex. jeux de société et jeux de cartes, danse, sport, etc.) afin de faciliter notamment la participation des personnes allophones .
- R8** Favoriser une bonne diversité d'activités incluant des activités dont les référents sont à portée internationale ou universelle. (Ex. projection en plein air de compétitions sportives internationales, activités de salsa en plein air, spectacles musicaux mettant en vedette un répertoire international et populaire, etc.).
- R9** Mettre en place un réseau d'accompagnateurs et d'accompagnatrices dont le rôle serait de faire connaître l'offre d'activités socioculturelles de la Ville aux personnes issues de la diversité ethnoculturelle et de les accompagner lors des activités/événements afin de faciliter leur participation et leur intégration.
- R10** S'assurer de l'accessibilité physique des lieux où se déroulent les activités et événements pour les personnes à mobilité réduite (ainés, personnes en situation de handicap, poussettes, etc.).
- R11** Mettre en place un Passeport permettant l'accès gratuit à tous (sans critère d'admissibilité autre que d'être lavallois) à une diversité d'activités en territoire lavallois.

## Axe 4 – Accessibilité de l'information et communication

### Accessibilité de l'information et communication

- R12** Soutenir l'émergence et le développement de médias communautaires et alternatifs afin de multiplier les lieux de diffusion de l'information en mettant à disposition des ressources techniques et financières.
- R13** Reconnaître le milieu scolaire comme lieu stratégique de diffusion de l'information et favoriser le développement de collaborations entre le milieu scolaire et le milieu communautaire.
- R14** Mettre en place une plateforme web de diffusion qui rassemble différents médias locaux ayant une vocation en lien avec la diversité ethnoculturelle.

# Annexe 8 - Recommandations non-priorisées

## Axe 3 : Type et modalités d'activités

- Proposer des activités collectives menant à l'élaboration d'objets communs, symboles du vivre-ensemble (ex. fresques urbaines, vidéos, littérature, etc.) – Aspect créatif et collectif;
- Favoriser les activités extérieures ouvertes et sans inscription;
- Favoriser les activités intergénérationnelles.

## Axe 4 : Accessibilité de l'information et communication

- Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication diversifiée visant à rejoindre les personnes issues des communautés ethnoculturelles. Cette stratégie devrait permettre le déploiement de moyens et de canaux multiples notamment en diversifiant les lieux d'affichages dans l'espace public incluant les transports en commun, dans les parcs, etc.;
- Planifier et diffuser une campagne de communication permettant de véhiculer l'image de marque de la Ville *Laval Ville d'exception* dans une perspective de diversité et d'inclusion. Cette campagne devrait avoir comme objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à la Ville pour les personnes issues des communautés ethnoculturelles.